SYPHILIS

Poème

par

BARTHÉLEMY

Leona
Baumgartner

95 f

91 BFF

Le Français,
Aug. 1936,
Baumgartner + Fulton no. 91.

SYPHILIS

POËME

PAR BARTHÉLEMY.

PARIS, TYPOGRAPHIE PLON FRÈRES,

36, RUE DE VAUGIRARD.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/syphilispomeen1851bart

ABELIN.
L. LESCHARDS

SYPHILIS

POËME EN QUATRE CHANTS,

PAR

BARTHÉLEMY.

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES

PAR

LE Dr GIRAUDEAU DE SAINT-GERVAIS,

CHEVALIER DES ORDRES DU SAUVEUR ET DE L'INDÉPENDANCE HELLÉNIQUE,
MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS, ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE, EX-INTERNE DES HÔPITAUX,
MEMBRE ET CORRESPONDANT DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

QUATRIÈME ÉDITION
ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE D'UN CHANT.

Tristius haud *illa* monstrum nec sævior ulla
Pestis et ira deum Stygiis sese extulit undis.
(VIRG., *Æn.*, lib. III.)

PARIS,
CHEZ MARTINON, LIBRAIRE,
RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 4.

1851

Un hasard de lecture fit tomber entre mes mains, il y a quelques mois, un poëme latin qui m'était tout à fait inconnu, et qui a pour titre : *Hieronimi Fracastorii Syphilis, sive morbus gallicus.* — Lipsiæ, 1830 (1).

J'avoue que, quoique traducteur de Virgile, je fus émerveillé de trouver dans une œuvre du seizième siècle, et dans une œuvre de science, une latinité qui me semblait refusée aux auteurs modernes, et, j'ose le dire, une foule de beautés empreintes d'une poésie antique et toute virgilienne. Dans mon admiration pour Jérôme Fracastor, j'essayai de traduire quelques fragments de son livre, et j'eus même un moment la fantaisie de faire le même travail pour tout le poëme. Bientôt à cette velléité de poëte se joignit une pensée de philosophe : il me sembla qu'au lieu de m'appliquer à la tra-

duction longue et difficile d'un ancien ouvrage sur la syphilis, il serait plus convenable d'actualiser la matière et de créer moi-même, sous de moindres proportions, non-seulement une œuvre de poésie, mais une œuvre de morale et d'utilité publique. Nulle époque, d'ailleurs, ne me parut plus opportune pour cette publication que ce moment même, où deux systèmes thérapeutiques sur le traitement de cette maladie partagent l'opinion des plus sages praticiens, et se trouvent en présence sur le champ de bataille de la médecine. Enfin, pourquoi le dissimuler? je fus séduit par l'étrangeté même du sujet, qui jusqu'ici n'a été présenté que sous des formes légères, ou furtivement introduit dans la poésie par de misérables colporteurs et de plates obscénités. Je me sentis entraîné par la hardiesse d'une excursion dans ce domaine en friche; j'éprouvai une sorte de plaisir à réaliser le vers d'Horace :

Nil intentatum nostri liquêre poetæ,

je voulus expérimenter une association entre la médecine et la poésie, et découvrir si la fable n'exprime pas une vérité en nous disant qu'Apollon est le père d'Esculape.

En un mot, s'il est permis de formuler la bizarrerie de ma pensée, par une sorte d'expression blasphématoire, par la plus monstrueuse des antithèses; je me suis dit que, tous les genres se trouvant aujourd'hui exploités, usés, triturés, tous les sujets littéraires étant déflorés, il n'en existait aucun qui fût plus vierge que la Syphilis.

Il est inutile de déclarer qu'au premier abord je fus épouvanté par la nature de la composition, et par le nom seul de

l'alarmante héroïne de ce poëme. Mais, exercé depuis longtemps à ce genre de courage, je pensai, après mûre réflexion, que, sans soulever un scandale littéraire, je pouvais aborder cette scabreuse difficulté, faire absoudre l'impudicité de la matière par la chasteté de l'exécution, en publiant un livre dont la lecture ne portât la rougeur au front de personne, et dont le titre seul fût un objet d'épouvantement.

J'ose l'espérer, ceux qui auront lu ce petit poëme conviendront qu'il ne contient aucun passage, aucun vers même, qui ne puisse être cité par une bouche honnête; et que, bien loin de spéculer sur des peintures érotiques, comme moyen de succès, il n'a d'autre but et d'autre effet que d'inspirer l'aversion de la débauche et l'horreur du fléau qu'elle entraîne si souvent à sa suite; ils lui rendront cette justice, qu'au lieu d'être mis à l'index comme une œuvre de corruption, il devrait, au contraire, être placé entre les mains des jeunes gens, comme un avertissement sévère, comme un salutaire préservatif contre le danger physique de la plus impérieuse des passions; bien différent en cela de certains ouvrages de morale, tels que le fameux livre de Tissot, qui, sous prétexte de porter dans de jeunes imaginations un sentiment de dégoût et d'horreur pour le vice, ne produisent d'autre effet que de satisfaire une curiosité libidineuse, et n'agissent sur les esprits que comme des excitants dangereux et des agents provocateurs.

Le poëme une fois terminé, j'ai jugé qu'il était indispensable d'y ajouter quelques notes pour éclaircir ce qui n'est qu'indiqué dans le texte, et pour arriver logiquement à des démonstrations qui seraient fastidieuses ou obscures avec la

poésie. Le troisième chant surtout semblait exiger ces éclaircissements, à cause des divers systèmes de médecine générale qui s'y trouvent mentionnés et notamment du traitement spécial qui en est le véritable but. Mais là j'ai reconnu mon impuissance, j'ai senti que mes lectures superficielles de quelques ouvrages de médecine ne suffisaient pas pour me rendre habile à traiter cette matière difficile même pour les professeurs; et j'ai naturellement eu recours à un homme dont personne ne contestera la compétence, le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, qui, officieusement et par amitié, a bien voulu se charger de cette tâche laborieuse, tout à fait au-dessus de mes forces, mais indispensable pour compléter cet opuscule, et arriver au but d'utilité publique que je me suis proposé avant tout.

CHANT PREMIER.

L'ORIGINE.

> Dic, dea, quæ causæ nobis post secula tanta
> Insolitam peperere luem?
>
> (Fracastor, lib. I.)

Syphilis! à ce nom, que, saisi de scrupule,
Un vulgaire lecteur s'épouvante et recule,
Qu'il inflige à mon œuvre un pudibond mépris,
Qu'importe! je m'adresse à ces graves esprits
Dont l'œil philosophique embrasse pour domaine
Tout ce qui touche au sort de la nature humaine,
Ceux qui n'ont pas l'orgueil de croire au-dessous d'eux
Ce que le monde appelle effrayant ou hideux,
Et qui, de l'ignorance affrontant l'anathème,
Sèment au champ public la vérité.... quand même!...

Ne vous y trompez pas ; l'art que nous professons
N'a pas l'unique but de produire des sons,
Des riens harmonieux, d'éclatantes bluettes ;
Au siècle où nous vivons, jugez mieux les poëtes :
Ils n'ont pas fait métier de folâtrer toujours
Sous des berceaux de fleurs qu'effeuillent les Amours
De suivre une Chloé fuyant dans la prairie :
A de plus nobles soins leur verve se marie ;
Ils pensent que, sans être ou cynique ou pervers,
Tout ce que dit la prose, on le fait dire au vers.
Du préjugé des mots ma muse indépendante
Dans un nouvel enfer veut imiter le Dante ;
Là, je veux que d'horreur vous vous sentiez saisir,
En contemplant de près les damnés du plaisir,
Le calice brûlant dont Vénus les abreuve.
Si vos nerfs délicats redoutent cette épreuve,
Arrêtez-vous : pour moi, que l'œuvre plaise ou non,
J'entre dans mon sujet, dont j'ai tracé le nom.

Mais, comment aborder l'histoire ou le poëme
D'un fléau qui, pour nous, est encore un problème,
Être indéfinissable, agent mystérieux,
Qui naquit, on ne sait en quels temps, en quels lieux?
Soit que ce mal impur, dès le berceau des âges,
Ait sur le genre humain promené ses ravages,
Et qu'il ait, sans relâche, asservi l'univers,
Sous différente forme et sous des noms divers;
Ou que, tel qu'un volcan qui brise son cratère,
Il ait par intervalle éclaté sur la terre;
Soit qu'il ait pris son vol, depuis un temps moins long,
De ce monde inconnu que devina Colomb,
Et que, vengeant sur nous sa liberté mourante,
L'Amérique ait conquis l'Europe conquérante;
Sans chercher, en fouillant les siècles ténébreux,
S'il provient des Romains, des Grecs ou des Hébreux,
S'il a franchi d'un bond les flots de l'Atlantique (2),
S'il est de sang moderne ou d'origne antique,
Sans juger, au hasard, sur des bruits incertains,
S'il est fils des Français ou des Napolitains;
Quel qu'il soit, en un mot, il faut le reconnaître,
Tout fléchit aujourd'hui sous ce terrible maître;
La terre est son domaine, et, depuis trois cents ans
Qu'il épanche sur nous ses horribles présents,

De la zone torride aux deux zones polaires,
Peuples des continents, archipels d'insulaires,
Jusqu'en Océanie, en ces brumeux climats
Où d'Urville a montré la pointe de ses mâts,
Invisible et présent, comme l'air qu'on respire,
Ce grand empoisonneur tient tout sous son empire.
Nulle digue qui puisse arrêter ce torrent;
Il saisit, à la fois le docte et l'ignorant,
Le riche en son hôtel, le pauvre en sa cabane,
L'impie et l'homme saint qu'abrite la soutane,
Le vieillard, l'enfant même, atteint souvent d'un mal
Dont il n'est pas lavé par le flot baptismal;
Et peut-être aujourd'hui, parmi l'espèce humaine,
Il n'est pas un seul homme, et dans l'homme une veine,
Où, quoique bien souvent encor non révélé,
Le virus destructeur ne soit inoculé.
N'en cherchons pas ailleurs la cause originaire :
Si l'homme chaque jour décroît et dégénère,
Si le moule sublime où Dieu l'avait jeté,
Pour en sortir tout plein de force et de beauté,
Multiplie aujourd'hui tant de formes grossières,
Tant de contrefaçons des épreuves premières,
C'est que, depuis Adam, des éléments pourris
Se sont joints au limon dont nous fûmes pétris.

Quelquefois, en touchant ces armures massives,
Que les vieux arsenaux conservent pour archives;
Masses d'armes, brassards, morions, boucliers,
Cuirasses, que portaient nos aïeux chevaliers,
Nous sommes étonnés de ce harnais de guerre
Qu'à peine notre bras peut soulever de terre,
Et nous nous demandons si, chez l'homme d'alors,
La taille était plus haute et les muscles plus forts;
N'en doutons pas : leurs fils, triste progéniture,
Ont déchu, par degrés, de force et de stature,
Et toujours, d'âge en âge, ils iront décroissant,
Grâce au germe de mort infiltré dans leur sang.
De là vient cette race infirme, abâtardie,
Ce peuple d'avortons qu'attend l'orthopédie;
De là ces jeunes gens déjà cadavéreux,
A la poitrine étroite, au front pâle, à l'œil creux,
Qui pensent rehausser leur type ridicule
En encadrant leurs traits d'une barbe d'Hercule;
De là ces jeunes fleurs, ces vierges de seize ans,
Précoces réservoirs de mille maux cuisants,
Qu'on voit avec langueur se pencher sur leurs tiges,
En proie aux pâmoisons, aux vapeurs, aux vertiges;
Complices innocents que l'hymen doit unir
Pour léguer des douleurs à la race à venir.

Est-il vrai que ce mal, autrefois si vorace,
Avec moins de fureur sévit sur notre race;
Que son terrible empire, usé dans son ressort,
En devenant plus vaste, est devenu moins fort,
Comme un torrent qu'on voit précipiter ses ondes,
Quand il est resserré dans ses rives profondes,
Se calme tout à coup, et semble avoir un frein
Dès qu'il étend ses eaux sur un large terrein?
Oui, sans doute, le monstre, assouvi de pâture,
Semble avoir adouci son atroce nature;
Avec nous, d'âge en âge, il s'est civilisé;
Si, lorsque par l'enfer il fut improvisé,
Cette effroyable énigme étonna la science,
Le savoir, à son tour, fils de l'expérience,
Opposant au fléau d'énergiques secours,
Tempéra ses rigueurs et dirigea son cours;
Et si, quand il parut, usurpateur immonde,
Il allait conquérant et décimant le monde,
Désormais, répandant moins de deuil et d'effroi,
Il règne, plus paisible, en légitime roi.
Les temps sont loin de nous où dans les cimetières
S'engloutissaient d'un coup des peuplades entières,
Où des infortunés, en proie à leurs tourments,
Foudroyés par l'Église et par les parlements,

Expulsés des cités, des temples, des hospices,
Errant dans les forêts, au bord des précipices,
Parias vagabonds, troupeaux expatriés,
Couvraient les champs impurs de leurs os cariés.
Non, ces temps ne sont plus; notre âge philanthrope
Leur prodigue des soins qu'un mystère enveloppe;
Ils sont libres d'entrer aux lieux où nous allons :
Nos cercles roturiers, nos plus nobles salons,
Sont tous, à leur insu, peuplés de ces malades;
Chaque jour, en suivant nos douces promenades,
Sans craindre leur contact, sans rebrousser chemin,
A ces pestiférés nous présentons la main;
Et les rois chevaliers, dans leurs ardeurs courtoises,
Peuvent mettre en leur lit des maîtresses bourgeoises,
Sans voir, sous leurs rideaux semés de fleurs de lis,
L'inévitable mort escortant Syphilis.

Pourtant ne croyez pas que l'impure furie
Soit rentrée aux enfers, sa première patrie,
Et que sans crainte on puisse affronter son courroux.
Quoique ceux qu'elle atteint de ses funestes coups,
Au sein des carrefours et des places publiques,
N'osent plus étaler leurs maux hyperboliques,

Qu'ils dérobent leur peste aux rayons du soleil;
Si vous voulez revoir dans tout leur appareil
Son cortége effrayant de hideux phénomènes,
Entrez dans ces égouts des misères humaines,
Dans ces grands lazarets où, sur des lits ardents,
Se tordent des douleurs qui font grincer les dents :
Ah! quelque préparé que soit votre courage,
Si de ces lieux maudits vous tentez le passage,
Quand, marchant pas à pas, de rideaux en rideaux,
Vous verrez tour à tour soulever ces bandeaux,
Ces linges purulents, ces flocons de charpie
Gonflés d'un sang noirâtre et d'une humeur croupie;
Quand vous verrez à nu, sur les os et la chair,
Les empreintes du mal, de la flamme et du fer,
Croyez-moi, vos genoux fléchiront d'épouvante,
Vos yeux se terniront devant la mort vivante,
Vos sens bouleversés éprouveront encor
La poétique horreur qu'exprimait Fracastor.
Oui, si vous voulez voir Syphilis en personne,
Entrez dans son empire où tout mortel frissonne :
Là, comme dans la cuve où bouillonne le vin,
On entend fermenter son putride levain;
Sur les frêles tissus qui couvrent les viscères
On voit naître la mort et ramper les ulcères.

Oh ! qui pourrait compter, sur tant d'êtres souffrants,
Tant d'indicibles maux alignés sur deux rangs !
L'ingénieux fléau, dans son fécond caprice,
Assigne à chaque membre un différent supplice :
Tantôt l'humeur visqueuse, épanchée au dehors,
D'une sordide écaille enveloppe le corps ;
D'autres fois, elle teint en couleur purpurine
Les épaules, les bras, les flancs et la poitrine.
Là rampent des lichens où flottaient des cheveux ;
Ici la langue épanche un filament baveux,
Et la noire carie empoisonne l'haleine
D'une bouche où brillaient des dents de porcelaine.
Les uns, en gémissant, étendront sur leurs lits
Des os exfoliés, cassants ou ramollis ;
D'autres vous montreront ces ulcères vivaces
Qui gonflent des tumeurs ou percent des crevasses ;
Vous frémirez, surtout, en voyant leurs progrès
Sur l'informe appareil des organes secrets,
Déplorables débris, que recouvrent à peine
Quelques lambeaux de chair qu'oublia la gangrène,
Et qu'un homme, impassible à force d'être humain,
Sous le tranchant acier fera tomber demain.
Plus dignes de pitié, plus difformes encore,
Ceux qui, la face en proie au chancre carnivore,

Le miroir à la main, contemplent chaque jour
Leurs traits jadis si beaux qu'idolâtrait l'amour!
Que l'amour vienne donc contempler ces ruines,
Ces noires cavités en place de narines,
Ces lèvres que laboure un sulfureux sillon,
Cette langue épaissie en forme de bâillon,
Ce front illuminé de pustules grossières,
Ces paupières sans yeux et ces yeux sans paupières,
Désespérants tableaux! dont la réalité
S'imprime tellement dans l'œil épouvanté,
Que leur souvenir seul, leur image ternie,
En passant devant nous dans des nuits d'insomnie,
Leur simulacre en cire, ou leur pâle dessin,
Hérissent nos cheveux et glacent notre sein.

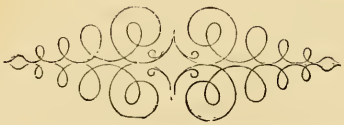

NOTES DU PREMIER CHANT.

(1) Fracastor naquit à Vérone en 1483; philosophe, médecin et poëte distingué, il a laissé dans ces diverses carrières des monuments de son génie. Il dédia son poëme de la Syphilis au cardinal Bembo, secrétaire et ami particulier de Léon X, et, malgré la scabreuse délicatesse du sujet et la difficulté de le traiter en vers harmonieux, élégants et corrects, cet ouvrage a toujours fait les délices de ceux qui aiment à retrouver Virgile dans ses imitateurs.

Quand parut Fracastor, l'Europe entière était encore dans les ténèbres de l'ignorance et la barbarie du moyen âge. Pour l'Italie seule avait commencé l'ère de la renaissance; depuis le siècle d'Auguste, aucune époque ne fut plus favorable au développement de l'esprit humain : les croisades avaient ébranlé le monde, l'imprimerie naissait, Colomb découvrait l'Amérique, Charles-Quint, François Ier et Luther occupaient toute l'Europe de leurs luttes politiques et religieuses, et l'éclat de nos conquêtes en Italie n'était effacé que par le pontificat brillant de Léon de Médicis, qui eut la gloire d'imposer son nom à son siècle.

Malgré ces grands événements, l'Europe entière fut frappée d'épouvante par l'apparition, en 1493, d'une maladie qui, plus contagieuse que la peste, se propageait sans contact, et, semblable au choléra de nos jours, voyageait avec les vents et portait partout la désolation et la mort; c'était la syphilis. Ce fléau pestilentiel parut alors sans cause connue; on ferma les églises pour empêcher les réunions qui le propageaient; on fit des prières publiques, et Fracastor fut obligé d'en expliquer l'origine par une fable poétique, et par les mystères de l'astrologie judiciaire, qui était alors en grande vénération. Comme il est curieux de comparer les symptômes de la syphilis actuelle avec ceux qu'elle présentait en Italie il y a plus de trois cents ans, et pour faire ressortir la pureté du style de Fracastor, on me permettra de reproduire ici un passage de son poëme déjà cité dans plusieurs journaux de médecine et de littérature : c'est un des morceaux que M. Barthélemy a voulu d'abord traduire comme pour essayer ses forces, avant d'aborder lui-même cette matière en qualité d'auteur original.

HIERONIMI FRACASTORII

SYPHILIS

SIVE MORBUS GALLICUS ANNO 1520.

LIBRI I. FRAGMENTUM.

In primis mirum illud erat, quod labe receptâ,
Sæpè tamen quater ipsa suum compleverat orbem
Luna priùs, quàm signa satis manifesta darentur.
Scilicet extemplo non sese prodit apertè,
Ut semel est excepta intùs, sed tempore certo
Delitet, et sensim vires per pabula captat.
Intereà tamen insolito torpore gravati,
Spontèque languentes animis et munera obibant
Ægriùs et toto segnes se corpore agebant.
Ille etiam suus ex oculis vigor, et suus ore
Dejectus color haud lætâ de fronte cadebat.
Paulatim caries fœdis enata pudendis
Hinc atque hinc invicta locos, aut inguen edebat.
Tum manifesta magis vitii se prodere signa.
Nam, simul ac puræ fugiens lux alma diei

DE LA SYPHILIS

FRAGMENT DU POËME DE FRACASTOR

TRADUIT

PAR BARTHÉLEMY.

CHANT I.

Chose étrange ! ce mal, introduit dans le corps,
Parfois avec lenteur se traduit au dehors,
Et souvent, sans qu'il donne un signe manifeste,
La lune quatre fois forme son plein céleste :
Il se cache, il hésite, il couve sourdement,
Et semble en notre sein prendre son aliment.
Cependant le malade en proie à ses atteintes
Sous un poids inconnu sent ses forces éteintes :
Une torpeur de plomb s'appesantit sur lui ;
Aux travaux journaliers il vaque avec ennui ;
Les symptômes fâcheux ne tardent pas d'éclore ;
L'œil perd de son éclat, le front se décolore ;
La hideuse carie, étendant ses progrès,
Porte sa lime sourde aux organes secrets,
Ronge les lieux voisins et s'étend jusqu'aux aines.
Le mal n'est plus douteux, ses marques sont certaines.
Car, sitôt que du jour la sereine clarté
Cède à l'ombre du soir l'horizon attristé,

Cesserat, et noctis tristes induxerat umbras,
Innatusque calor noctu petere intima suetus
Liquerat extremum corpus, nec membra fovebat
Obsita mole pigrâ, humorum, tum vellier artus,
Brachiaque, scapulæque gravi suræque dolore.
Quippe, ubi per cunctas ierant contagia venas,
Humoresque ipsos, et nutrimenta futura
Polluerant, natura, malum secernere sueta,
Infectam partem pellebat corpore ab omni
Exteriùs : verùm crasso quia corpore tarda
Hæc erat, et lentore tenax, multa inter eundum
Hærebat membris exanguibus, atque lacertis,
Indè graves dabat articulis extenta dolores.
Parte tamen leviore, magisque erumpere nata,
Summa cutis pulsa, et membrorum extrema petebat.
Protinùs informes totum per corpus achores,
Rumpebant, faciemque horrendam, et pectora fœdè
Turpabant; species morbi nova : pustula summæ
Glandis ad effigiem, et pituitâ marcida pingui :
Tempore quæ multo non post adaperta dehiscens,
Mucosâ multum sanie, taboque fluebat.
Quin etiam erodens altè, et se funditus abdens
Corpora pascebat miserè, nam sæpiùs ipsi
Carne suâ exutos artus, squallentiaque ossa
Vidimus, et fœdo rosa ora dehiscere hiatu,
Ora, atque exiles reddentia guttura voces.
Ut sæpe aut cerasis, aut phyllidis arbore tristi
Vidisti pinguem ex udis manere liquorem
Corticibus, mox in lentum durescere gummi,
Haud secùs hâc sub labe solet per corpora mucor
Diffluere : hinc demùm in turpem concrescere callum.

La chaleur naturelle, ainsi qu'elle a coutume,
Se réfugie au cœur où son foyer s'allume,
Fuit les extrémités, et, ne dissolvant plus
L'épaisse humeur figée à ses membres perclus,
Elle abandonne, en proie à des douleurs cuisantes,
Les épaules, les bras et les jambes pesantes.
Et comme le virus, sans relâche agissant,
A travers chaque veine infiltré dans le sang,
A déjà corrompu de ses gouttes fatales
La masse des humeurs et les sources vitales,
L'instinct de la nature, intelligent et sûr,
Rebelle, par essence, à rien souffrir d'impur,
Tend à chasser du corps, et pousse à sa surface
Du putride levain la matière tenace;
Mais, comme elle est épaisse et circule à flots lourds,
Dans les extrémités elle fixe son cours;
Et, tandis qu'elle livre à d'horribles tortures
Les membres affaiblis et les froides jointures,
La plus subtile part de ce grossier poison
Arrive à l'épiderme et perce sa prison.
Le fléau prend alors ses plus noirs caractères :
La peau de toutes parts se diapre d'ulcères,
Le visage et le sein sont horribles à voir;
De l'âcre et lourd fluide, immonde réservoir,
Sur le corps douloureux des pustules formées
Surgissent, sous l'aspect de glandes enflammées,
Qui bientôt, entr'ouvrant leur cratère repu,
Jettent un pus visqueux, teint d'un sang corrompu.
En même temps le mal, qui sort par chaque pore,
S'enfonce et prend racine en ce corps qu'il dévore;
Effroyable tableau! mes yeux ont vu souvent
Dans toute leur hideur plus d'un spectre vivant;
Leurs os sont décharnés, des tumeurs corrosives
Ont dévasté leur bouche et gonflé leur gencives;
Des sons durs et sifflants sortent de leur gosier.
De même que la séve au tronc d'un cerisier
S'écoule goutte à goutte, et, quand l'air la condense,
De la gomme compacte acquiert la consistance :
Ainsi l'humeur gluante, en arrêtant son flux,

Undè aliquis ver ætatis, pulchramque juventam
Suspirans, et membra oculis deformia torvis
Prospiciens, fœdosque artus, turgentiaque ora,
Sæpè Deos, sæpè astra miser crudelia dixit.
Intereà dulces somnos, noctisque soporem
Omnia per terras animalia fessa trahebant :
Illis nulla quies aderat, sopor omnis in auras
Fugerat : iis oriens ingrata aurora rubebat;
Iis inimica dies, inimicaque noctis imago.
Nulla Ceres illos; Bacchi non ulla juvabant
Munera : non dulces epulæ, non copia rerum,
Non urbis, non ruris opes, non ulla voluptas,
Quamvis sæpè amnes nitidos, jucundaque Tempe,
Et placidas summis quæsissent montibus auras.
Diis etiam sparsæque preces, incensaque templis
Thura, et divitibus decorata altaria donis :
Dii nullas audire preces, donisve moveri.

Se durcit, se congèle et se change en calus.
Que de fois un jeune homme en proie à ce ravage,
Songeant qu'il est encore à la fleur de son âge,
Et, ne retrouvant plus qu'un débris odieux,
Maudit amèrement les astres et les dieux!
Les plus vils animaux répandus sur la terre,
La nuit, peuvent goûter un repos salutaire;
Pour lui seul plus de paix, de calme, de sommeil!
Ni l'aurore qui brille à l'orient vermeil,
Ni la clarté du jour, ni la nuit étoilée,
N'apportent quelque joie à son âme troublée;
Pour Bacchus et Cérès ses désirs sont éteints.
Que lui font l'abondance et ses larges festins,
Les plaisirs de la ville et ceux de la campagne?
Il cherche en vain, pour fuir l'ennui qui l'accompagne,
Les bois, les clairs ruisseaux, l'air salubre des monts,
Rien ne peut rafraîchir ses arides poumons;
Et, pour dernier espoir, si, courbé sur la pierre,
Vers les dieux protecteurs il lève la paupière,
S'il charge leurs autels de suaves parfums,
Le ciel proscrit ses vœux et ses dons importuns.

Cette description est si fidèle, que l'auteur paraît être notre contemporain, et l'illusion est encore plus complète lorsqu'on lit entièrement le poëme. On est étonné d'y rencontrer tout ce qu'il importe de savoir sur cette maladie, et plus surpris encore en voyant le peu de progrès que l'esprit humain a fait en médecine, depuis trois siècles, sur un sujet qui intéresse au plus haut degré l'espèce humaine; car, aujourd'hui comme alors, on disserte vaguement sur l'origine, la transmission et le traitement de cette affection.

(2) S'il a franchi d'un bond les flots de l'Atlantique, S'il est de sang moderne ou d'origine antique.

L'opinion la plus généralement autrefois accréditée sur l'origine de la syphilis est celle qui en attribuait l'importation en Europe à Christophe Colomb lors de son retour de l'Amérique, où les gens de son équipage l'avaient reçue, dit-on, des naturels du pays : ce qui fixerait à la fin du quinzième siècle l'époque où, pour la première fois, elle se serait manifestée sur le continent. Dans le siècle dernier, Astruc, après s'être livré à des recherches historiques fort étendues, publia sur la maladie syphilitique le meilleur traité qui eût paru jusqu'alors, et fit servir toute son érudition à soutenir l'origine américaine de la syphilis.

Cependant cette opinion est loin d'être admise sans contestation : le *Lévitique*, partie de la Bible qu'on attribue à Moïse, parle d'une maladie contagieuse dont les suites devaient avoir beaucoup de gravité, si on en juge par les précautions hygiéniques qui furent recommandées à ce sujet par le législateur hébreu, au chapitre xv du *Lévitique*, ainsi qu'il suit :

« Vir qui patitur fluxum seminis immundus erit.... qui tetigerit carnem ejus lavabit vestimenta sua, et ipse totus immundus erit usque ad vesperum.... »

« Si salivam hujuscemodi homo jecerit super eum qui mundus est, lavabit vestimenta sua, et lotus aquæ immundus erit usque ad vesperum.... »

« Omnis quem tetigerit, qui talis est, non lotis ante manibus, lavabit vestimenta sua, et lotus aquæ immundus erit usque ad vesperum.... »

« Docebitis ergo filios Israël ut caveant immunditione, et non moriantur in sordibus suis. »

Juvénal et Martial ont exposé aux traits de la satire les symptômes qui

succèdent à un commerce impur et qui sont désignés par les noms de : « Marisca, ficus, ulcus acre, pustulæ lucentes, sordidi lichenes. »

« Cæduntur tumidæ medico ridente *mariscæ*. »
(JUVÉNAL.)

Au temps de la plus grande dépravation des Romains, où la débauche intronisée se montrait sous la pourpre impériale, et où il était permis de dire, en parlant de la plupart des maîtres du monde, ce qu'on avait dit de César, qu'il était le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris, Juvénal s'exprimait ainsi :

« . . . . . Quis enim non vicus abundat
» Tristibus obscenis? . . . . . .
» Hispo subit juvenes et morbo pallet utroque. »

Perse dit, en parlant des passions de l'homme :

« . . . . . Hunc alea decoquit, ille
» In venerem *putret*. . . . . »

Putret!... Comment expliquer cette expression, sinon par les ravages physiques de la putréfaction?

A toutes les époques et en tous les lieux, on a observé les accidents contagieux que peut occasionner la débauche : Paul d'Ægine, Lanfranc, Guy de Chauliac, Becket, ont décrit, avant le quinzième siècle, la plupart des symptômes de cette maladie, en les désignant positivement comme les effets des plaisirs recherchés dans les bras d'une femme impure. « *Propter decubitum cum muliere fœdâ.* »

Un témoignage non moins irrécusable de l'existence de la maladie syphilitique à des époques bien antérieures à la découverte du Nouveau-Monde résulte principalement des ordonnances concernant les mauvais lieux.

Il existe en Angleterre des statuts qui, dès le onzième siècle, condamnaient à une forte amende « tout concierge qui tiendrait chez lui des femmes qui auraient la maladie de la brûlure. »

Une autre ordonnance, rendue en 1347 par la reine Jeanne Ire, concernant les lieux publics d'Avignon, s'exprime ainsi : « La reine veut que,

tous les samedis, la baillive, et un chirurgien préposé par les consuls, visitent chaque courtisane, et, s'il s'en trouve quelqu'une qui ait contracté du mal provenant de paillardise, qu'elle soit séparée des autres, afin qu'elle ne puisse pas s'abandonner, et qu'on évite le mal que la jeunesse pourrait prendre. »

CHANT DEUXIÈME.

LE MAL.

Carne sua exutos artus squalentiaque ossa
Vidimus.
(Fracastor, lib. I.)

Faut-il donc blasphémer, par un reproche impie,
Contre le grand sculpteur dont l'homme est la copie!
A-t-il donné le souffle au triste genre humain
Pour marcher à la mort par cet affreux chemin?
N'a-t-il mis dans nos sens l'irrésistible envie,
L'impérieux besoin de propager la vie,
Que pour frapper de honte et de difformité
L'organe merveilleux de la fécondité (1)?
Non, Dieu ne serait pas. En venant sur la terre,
Quoique de mille maux l'homme soit tributaire,

Il est en même temps doué d'une raison,
D'un instinct qui lui fait trouver sa guérison;
Non, l'art de soulager l'infirme créature
N'est pas un vil trafic fondé sur l'imposture :
Chaque jour, en voyant le formidable essaim
Des maux que Syphilis déroule au médecin,
En face de la mort à moitié satisfaite,
L'homme de la science, intelligent prophète,
Sans craindre un démenti, d'un ton d'autorité,
A jour fixe et précis assigne la santé;
Et, ce jour, le malade, affranchi de souillure,
Se lève et prend son lit, comme dans l'Écriture :
Miracles du savoir, si soudains et si beaux,
Qu'il semble dire aux morts : Sortez de vos tombeaux!
Mais cet art, trop souvent esclave d'un système,
Combat l'excès du mal par un remède extrême,
Et, du métal liquide adorateur fervent,
L'infuse dans le corps, qu'il tue en le sauvant (2).
Malheur à qui réclame un tel auxiliaire!
Des feux de Syphilis vengeur incendiaire,
Son dévorant poison, une fois introduit,
Deviendra plus mortel que le poison détruit;
Tyran plus absolu que celui qu'il remplace,
Il enracinera son empire tenace

Dans la chair, dans le sang, dans les os du martyr,
Et nul pouvoir humain ne l'en fera sortir.
En vain dans le creuset de la noire chimie
On mitige avec soin sa substance ennemie;
En vain vous le changez pour tromper le soupçon,
En poussière impalpable, en limpide boisson,
Quel que soit le mortier où votre art le triture,
Le rebelle métal conserve sa nature,
Et bientôt, dépouillé de son masque changeant,
Reprend sa forme crue et coule en vif-argent (3).
On dit que, bien longtemps même après l'existence
De ceux qu'empoisonna l'hypocrite substance,
Ses globules subtils, qu'ils crurent expulsés,
Étincellent encor dans leurs os crevassés;
On dit même qu'au jour où des fureurs profanes
Du pieux Saint-Denis fouillèrent les arcanes,
Et sur le vil pavé jetèrent en monceaux
Tous ces rois dont la mort avait fait ses vassaux,
A travers ces débris, dans cette immense foule
De tant d'augustes fronts qu'oignit la sainte-ampoule,
On reconnut celui du premier des François
Au mercure liquide errant dans ses parois.
C'est donc en vain qu'on cherche à douter de son être;
Tôt ou tard, à coup sûr, il se fera connaître :

Alors, soit qu'au virus il ait donné la mort,
Soit que ce vieux rival résiste dans son fort,
Soit que, ligués tous deux par un pacte unanime
Et concourant ensemble à ronger leur victime,
Dans ce chantier putride ils travaillent de front,
Alors contre les maux qui vous tourmenteront
La nature ni l'art n'offriront aucune aide;
Au remède du mal il n'est plus de remède.
Puisse-t-il, circonscrit à des points limités,
N'atteindre que le buste et les extrémités!
Car si, vers les hauts lieux se frayant une route,
Du spongieux palais il assiégeait la voûte,
Il irait, à travers cette frêle cloison,
Jusque dans le cerveau détrôner la raison.
Cette scène manquait à mon lugubre drame,
La voilà! maintenant, vous, dont la voix proclame
Ce puissant bienfaiteur que nous devons bénir,
En face d'Esquirol osez le soutenir;
Ses accablants témoins sont prêts à comparaître.
Interrogez encor Charenton et Bicêtre (4);
De leurs hôtes hideux qu'y reçoit la pitié,
Vos malheureux clients font la grande moitié :
Tous ces êtres tombés au-dessous de la brute,
Ces forcenés mordant les barreaux de leur hutte,

Ces idiots hagards, aux visages flétris,
Tous ces hommes souffrants sont des hommes guéris.

Et devant ces tableaux le préjugé s'obstine
A cheminer encor dans la vieille routine!
Et, pour l'homme de l'art, ce qu'ont accrédité
Trois longs siècles d'erreur passe pour vérité!
Ah! c'est rendre au mensonge un tribut volontaire.
Qu'au temps où ce fléau débuta sur la terre,
Le peuple ait eu recours à des remèdes vains,
Aux secrets impuissants des prêtres, des devins;
Que le médecin même, à cette époque obscure,
De la science arabe ait reçu le mercure,
L'erreur est excusable et se peut concevoir;
Mais lorsque trois cents ans ont mûri le savoir,
Vivre comme étrangers à notre nouvelle ère,
Fermer ainsi les yeux au jour qui nous éclaire,
Dans un bourbeux sentier s'enfoncer pas à pas,
Cette homicide erreur ne se pardonne pas;
Non, puisque de la Foi la lumière est surgie
Sur les autels brisés de la mythologie,
Il est honteux de voir qu'un de ses dieux menteurs
Trouve encore aujourd'hui d'aveugles sectateurs;

Le culte de Mercure est un culte idolâtre.
La nature n'est point une injuste marâtre;
Celle qui fait connaître aux grossiers animaux
Des spécifiques sûrs qui soulagent leurs maux,
Qui conduit leur instinct jusqu'au pied d'une plante,
Pour son plus beau chef-d'œuvre est non moins vigilante,
Gardons-nous d'en douter, pour prolonger nos jours
Elle ne soustrait pas ses généreux secours,
Elle n'enfouit point dans l'empire des Gnômes
Ses féconds élixirs, ses parfums et ses baumes;
De ses philtres placés au sein de chaque fleur
Sort un électuaire offert à la douleur;
Bien loin de renfermer dans un laboratoire
L'appareil ténébreux d'un art divinatoire,
Elle étale au soleil et met sous notre main
Sa grande pharmacie ouverte au genre humain,
Et tandis que la terre, abondante nourrice,
Montre ses végétaux, afin qu'il se guérisse,
Elle cache avec soin, dans un gouffre profond,
Le fer qui le détruit et l'or qui le corrompt.
Ah! ne repoussons pas une douce espérance!
La vérité commence à luire sur la France;
Ses apôtres nouveaux, un jour mieux écoutés,
Dans les sages esprits porteront leurs clartés;

Mais ce grand avenir est bien lointain encore :
Avant que le soleil remplace cette aurore,
Avant que la raison, si lente à concevoir,
Intronise partout le lumineux savoir,
Que, cessant de lutter contre sa décadence,
L'erreur sente ses yeux brûlés par l'évidence,
Et prononce, à la fin, par un sublime effort,
Ces mots, si durs pour elle à prononcer, J'AI TORT,
Hélas! avant ce jour, il faudra qu'on immole
Des générations à la gothique idole;
Il faudra contempler des amis, des parents,
Qui, sans porter du mal les signes apparents,
Sentiront, toutefois, leurs os et leurs entrailles,
Agacés et mordus par de sourdes tenailles;
Qui, nuit et jour crispés par des spasmes nerveux,
Inclinant vers le sol leurs têtes sans cheveux,
Accablés sous le spleen, souffrance britannique
Que ne peut alléger la savante clinique,
Par un rude calvaire, en vain semé de fleurs,
Traîneront au tombeau leurs chroniques douleurs.

Heureux celui qui, grâce à sa raison perdue,
De son propre désastre ignore l'étendue!

Heureux encor celui dont la simplicité
Méconnaît le venin dont il est infecté!
Son médecin, fertile en douces impostures,
Par des causes sans nom explique ses tortures,
Et, vivant chaque jour dans l'espoir de guérir,
Il meurt sans soupçonner ce qui le fait mourir.
Mais des infortunés l'homme le plus à plaindre,
C'est celui qui ne peut à lui-même se feindre
L'irrévocable arrêt qui prescrit son trépas,
L'intime destructeur qui ne le quitte pas;
Qui pense, qui raisonne et froidement s'explique
Le terrible secret de son sang métallique,
Et sait qu'il est trop tard pour invoquer l'appui
D'un système sauveur qu'il repoussa de lui.
Jusques au dénoûment suivons ce personnage :
Riche, plein de science, à la fleur de son âge,
Il possède une femme ardente pour l'amour,
Un gracieux enfant qui grandit chaque jour...
O supplice! jamais la nuit avec mystère
Il ne trouble sa femme en son lit solitaire;
Il voit, en frémissant, jouer dans sa maison
Ce fils qui doit avoir ses biens.... et son poison.
Les arts décolorés n'ont plus rien qui le touche :
Un sourire glacé ride à peine sa bouche,

S'il entend par hasard louer à haute voix
Les tableaux ou les vers qu'il faisait autrefois.
Paraît-il au milieu de folâtres convives?
Lui seul, le front plombé, les prunelles pensives,
Insensible aux douceurs d'un fraternel accueil,
Reste, comme Banquo, muet dans son fauteuil.
Tout ce que peut la mode inventer de caprices,
Les chevaux de pur sang, les bronzes, les actrices,
Devant ses yeux vitrés passent sans l'émouvoir.
Un jour son médecin, las d'user son savoir,
Pour rompre la torpeur de sa mélancolie,
Lui conseille un voyage en Suisse, en Italie;
Il part donc; mais, hélas! sans que son pauvre sein
Éprouve le bienfait d'un air suave et sain,
Sans rien voir, sans songer à rien qu'à sa souffrance,
Muré dans sa calèche, il traverse la France;
Il fuit en enviant, malgré leurs durs travaux,
Le sort du postillon qui fouette ses chevaux;
Le sort du colporteur qui, chassé par sa roue,
Se traîne à pied, couvert de poussière et de boue;
Le sort du mendiant qui, sur le grand chemin,
Bourdonne à sa portière en lui tendant la main.
Il se flatte parfois qu'il est, en d'autres villes,
Des secours plus puissants, des docteurs plus habiles,

Que, pour rendre la vie, un art particulier,
A défaut de Paris, se trouve à Montpellier.
Vain espoir! quel que soit le docteur qu'il consulte,
Recette brevetée ou panacée occulte,
Rien ne peut ranimer son corps qui se dissout,
L'oracle d'Épidaure est le même partout.
Cependant de la Suisse il aborde les cimes,
Non pour envisager leurs merveilles sublimes,
Pour avoir le plaisir d'imprimer son orteil
Sur des pitons brillants de neige et de soleil,
Pour marcher sur des lacs dont l'onde est condensée,
Pour exalter son âme et grandir sa pensée,
Mais pour trouver un peu de souffle et de repos
Dans l'étable salubre où dorment les troupeaux.
De là, toujours plongé dans son deuil taciturne,
Il repart, il atteint la terre de Saturne;
Il passe tour à tour, en son rapide élan,
Du lion de Saint-Marc au dôme de Milan;
Il voyage sans joie, où le hasard le pousse;
Puis, cherchant du midi l'influence plus douce,
Il voit Pise et Florence et la ville aux sept monts,
Et Naples qui devait rafraîchir ses poumons,
Hélas! ni le chalet du pasteur helvétique,
Ni le soleil qui luit sur l'Italie antique,

Pas plus que sa patrie, et que l'art du savant,
N'ont pu ressusciter ce cadavre vivant!
A peine a-t-il le temps d'arriver en litière
Sur le sol paternel qu'il veut pour cimetière :
Là, désormais, rebelle à des soins superflus,
Étendu sur un lit qu'il ne quittera plus (5),
Pour dernière pensée, il voue à l'anathème,
Il maudit mille fois plus que le mal lui-même
L'incurable remède à ses maux ordonné,
Et dit en expirant : Je meurs empoisonné!

NOTES DU DEUXIÈME CHANT.

(1) Que pour frapper de honte et de difformité
L'organe merveilleux de la fécondité.

ONANISME. — IMPUISSANCE.

Nous croyons dans ces notes concourir au but moral qui a dirigé l'auteur du poëme, en signalant ici une autre cause de flétrissure, de désorganisation, de décrépitude prématurée du corps humain, plus funeste, plus générale, plus ancienne encore que la Syphilis; le lecteur a déjà deviné le vice que nous attaquons.

La masturbation est un des plus grands fléaux de la jeunesse; par cette habitude vicieuse, la santé se perd, les forces s'affaiblissent, l'énergie morale s'affaisse, et une impuissance précoce en est presque toujours la conséquence, si l'on ne restaure pas la constitution par l'emploi de quatre à six bouteilles de Rob de Boyveau-Laffecteur, en prenant en même temps des infusions de houblon ou de fumeterre et des bains avec 500 grammes de gélatine ou de son. On devra se nourrir, en outre, de bons consommés, de viandes rôties et boire aux repas du vin de Bordeaux.

L'impuissance, connue sous les noms de débilité, d'anaphrodisie, d'agénésie, ne doit pas être confondue avec la stérilité, qui se reconnaît à des désirs et à une faculté vénérienne sans puissance prolifique, ou, si l'on veut, à une aptitude à la copulation, avec inaptitude à la génération; tandis que l'impuissance est une *syncope génitale,* caractérisée par l'abolition permanente ou passagère des facultés nécessaires pour une parfaite copulation. L'impuissance est beaucoup plus fréquente chez l'homme que chez la femme, parce que, chez cette dernière, la conformation des parties qui servent à la copulation la met à même de recevoir presque toujours, au moins d'une manière passive, les embrassements de l'homme. L'impuis-

sance est *absolue* lorsqu'elle dépend de l'absence des organes génitaux. L'impuissance peut encore être absolue, lorsque les organes génitaux existent, mais vicieusement conformés ou pathologiquement altérés; l'absence des testicules n'est pas un obstacle aux jouissances de l'amour. Les eunuques sont stériles, il est vrai, parce qu'ils ne peuvent éjaculer, mais non toujours impuissants en amour. L'impuissance est *constitutionnelle*, ou par frigidité, lorsqu'elle dépend d'un tempérament apathique et très-froid, ou qu'elle est une conséquence de la débilité générale qui frappe toute l'économie. L'impuissance est *locale* lorsqu'un individu, doué d'une certaine vigueur, éprouve une faiblesse et une inertie marquée des organes génitaux. Les personnes d'un tempérament mélancolique sont prédisposées à l'anaphrodisie, qui peut être le résultat : 1° de désirs trop empressés et d'une imagination trop ardente; 2° de la crainte de n'être point aimé; 3° de l'extase qui survient à la vue des attraits d'une femme bien faite et jolie; 4° d'une continence qu'impose la pureté d'un véritable amour; 5° d'une extrême susceptibilité nerveuse.

L'exercice abusif et prématuré des organes génitaux, et surtout l'excès de la masturbation, causent fréquemment l'anaphrodisie atonique. On a remarqué aussi que, par un effet tout opposé, l'abstinence absolue des plaisirs vénériens devait affaiblir et même annihiler à la longue les facultés génitales. L'anaphrodisie peut être le fruit de l'influence de diverses situations morales de l'homme sur l'action des organes génitaux : certaines passions, telles que la haine, la jalousie, la vue de quelque difformité, le dégoût inspiré par une haleine fétide, des espérances déçues dans l'acte conjugal, peuvent encore y donner lieu. Les constitutions éminemment lymphatiques s'accompagnent d'un état de froideur qui peut aller jusqu'à l'impuissance : cette espèce d'anaphrodisie atteint principalement les individus qui sont doués d'un excessif embonpoint. M. Lallemand (*Des Pertes séminales involontaires*, 1836, page 289) rapporte l'exemple d'un hypocondriaque qui fut frappé d'impuissance tant que la cavité intestinale contint des vers ascarides.

L'impuissance provient aussi souvent de l'émission vicieuse de la liqueur séminale. Cette névrose génitale atteint généralement des sujets nerveux, d'une constitution délicate ou affaiblie.

L'impuissance peut être la suite de la faiblesse particulière des organes génitaux, due à des jouissances vénériennes anticipées, à l'abus de ces mêmes jouissances, ou à celui, plus dangereux encore, des plaisirs solitaires ou de la masturbation. Les méditations profondes et soutenues peuvent causer l'impuissance, comme les frictions mercurielles, la liqueur de Van Svieten, le baume de copahu, les saignées répétées, les préparations d'iode et surtout l'iodure de potassium et les injections astringentes, etc.

L'homme bien portant semble douter que jamais la maladie et la mort puissent venir le troubler quand il jouit de toute son énergie vitale : hélas ! un atome, une parcelle de verre introduite dans son orteil, viennent parfois humilier ce roi de l'univers, semblable à ce vil insecte qui s'attache au lion et le fait mourir de fureur par sa piqûre. Il en est de même de l'*agénésie* ou impuissance. Combien de jeunes gens rougissent et tremblent quand ils se sentent froids et glacés au moment où, pour la première fois, ils brûlent de rendre hommage à un objet aimé ! Certes, il ne faut pas nier ici l'influence et le pouvoir de l'imagination ; mais d'autres causes plus puissantes agissent encore.

L'homme, dit *Fodéré*, porte en lui un *stimulus veneris*, ou cause d'activité permanente, toujours préparé, toujours présent depuis la puberté jusqu'à la décrépitude : qu'il repousse cet aiguillon qui le pousse vers l'autre sexe, ou qu'il en abuse, ces deux extrêmes du célibat lui sont également nuisibles ; et c'est ce qui lui rend le mariage un véritable moyen d'éviter la douleur, de conserver la santé, et de prolonger son existence.

Cabanis a dit : La mutilation sépare l'homme de son espèce, et la flamme divine s'éteint presque entièrement dans son cœur à la suite de la perte fatale qui le prive des plus doux rapports établis par la nature entre les êtres semblables.

Le docteur *Menuret* sur le même sujet s'exprime ainsi : L'impuissance qui exige des remèdes et se montre surtout guérissable est celle qui dépend du relâchement, de la faiblesse, de la paralysie des parties destinées à la génération, du défaut de semence, de la froideur du tempérament, de l'indifférence pour les plaisirs vénériens.

Il en est de même de celui qui perd son énergie virile par l'abus du mercure. Combien de suicides ne reconnaissent pas d'autres causes ? Quand

on considère la fréquence des affections génitales, connues généralement sous les noms d'impuissance, de stérilité, d'atonie sexuelle, de faiblesse en amour, il semble bien étonnant qu'aucun auteur du premier ordre ne s'en soit pas encore occupé d'une manière spéciale, et cependant, dit le docteur *Virey*, « que l'on se représente les misères et la honte qui accompagnent l'impuissant dans sa couche nuptiale. Quel dépit doit l'enflammer après de vains efforts! quel chagrin cuisant doit le tourmenter la première fois qu'il approche son épouse et qu'un organe capricieux dément obstinément ses plus magnifiques promesses! Souvent de cette époque datent des antipathies invincibles, un mépris réciproque, source éternelle de disputes faisant un enfer du ménage, et le désespoir de la vie; car souvent, par un malheur incompréhensible, l'imagination effrayée de cette froideur funeste se glace de nouveau à de nouvelles approches, et loin de pouvoir effacer son opprobre par de nouveaux triomphes, on n'acquiert de plus en plus que la triste certitude de sa faiblesse. »

Or, outre la funeste habitude de l'onanisme, le virus vénérien et le mercure administré sans méthode occasionnent le plus ordinairement l'impuissance, qui le plus souvent aussi ne reconnaît pas d'autre cause. Dans cette circonstance il faut employer le remède de Boyveau-Laffecteur comme dépuratif et fortifiant.

C'est ici l'occasion de donner en faveur de ce remède l'attestation d'un praticien connu depuis longtemps pour s'occuper spécialement du traitement des organes de la génération, surtout de l'impuissance.

Je soussigné Médecin de la Faculté de Paris,

Certifie que depuis plus de quinze ans j'ai employé avec succès dans ma pratique le Rob Boyveau-Laffecteur, soit comme antivénérien, soit pour remédier aux affections produites par l'abus du mercure et particulièrement contre l'impuissance ou anaphrodisie, les flueurs blanches et les affections de l'utérus.

En foi de quoi j'ai délivré le présent.

Signé : PARENT-AUBERT,
rue d'Anjou, 19, au Marais,
ex-rédacteur en chef de la *Gazette de Santé.*

Si la faiblesse ou l'impuissance des organes génitaux était toujours la suite du libertinage, on ne ferait point ici mention des aphrodisiaques; mais une foule de causes peuvent diminuer ou détruire, chez les personnes les plus vertueuses et les plus sages, l'aptitude à se reproduire; le médecin doit donc employer toutes les ressources de son art pour rendre à ces infortunés l'exercice de la fonction la plus importante de la jeunesse.

Pour remédier convenablement à la débilité des organes génitaux chez l'homme, il faut que le médecin en apprécie l'origine et que le traitement aphrodisiaque soit en harmonie avec la cause qui la produit. Pour les débilités provenant des suites de la masturbation, on fera usage d'aliments spéciaux et d'une liqueur tonique, et quand cette faiblesse génitale proviendra de gonorrhées traitées par le copahu et les injections, il faudra avoir recours à six ou dix bouteilles de Rob de Boyveau, un ou deux printemps de suite.

La stérilité chez les femmes est presque toujours produite par une lésion organique du col de l'utérus, qui se signale par des pertes plus ou moins abondantes.

Toutes les fois que les flueurs blanches sont anciennes, abondantes et douées d'âcreté, elles ne manquent jamais d'exercer une influence nuisible sur l'organisme en général et sur certains organes en particulier. Elles donnent lieu à la pâleur du teint, à une susceptibilité nerveuse et hystérique, à des douleurs, des tiraillements d'estomac, à des digestions difficiles, à la perte de l'appétit, à une maigreur plus ou moins considérable. Quelquefois elles entretiennent un malaise général, une fièvre lente, plus sensible vers le soir. Elles sont occasionnées par une faiblesse des parties, un relâchement des tissus de l'organe, une fluxion permanente sur le bas-ventre ou par une inflammation et par un engorgement. Enfin, il est des pertes blanches d'une nature toute spéciale et qui ont pour cause l'existence d'un virus contagieux. Quoi qu'il en soit, il serait à désirer que toutes les femmes fussent bien convaincues de l'extrême importance de ne jamais reculer devant la nécessité de traiter cette grave incommodité. Dans le principe, on en obtient facilement la prompte guérison; plus tard, un traitement long et compliqué ne réussit pas toujours à en arrêter le cours. On ne doit jamais oublier que c'est ainsi que débutent toutes ces terribles

maladies connues dans le monde sous le nom d'*ulcères de la matrice*, et qui sont souvent si dangereux.

Les flueurs blanches sont, dans leur principe, un véritable catarrhe de la partie ou de la matrice. Le *Rob de Boyveau-Laffecteur* obtiendra des succès assurés toutes les fois qu'il sera pris en temps opportun et continué aussi longtemps que l'exigent la cause et l'ancienneté de la maladie. Si elle est le produit d'un virus contagieux, le traitement devra être beaucoup plus prolongé. On aura soin de seconder l'action du *Rob* par des injections d'eau froide et de vinaigre, d'une solution d'alun ou de sous-acétate de plomb; lorsqu'il y a douleurs, cuissons, échauffement, on commencera par des injections avec une décoction de têtes de pavot et de racine de guimauve qu'on emploiera pendant 10 à 15 jours. Les fumigations de benjoin, les bains salés ou soufrés sont aussi de précieux adjuvants du Rob.

Ce qui peut donner une idée des désordres que produisent les habitudes secrètes est le grand nombre des auteurs qui s'en sont occupés.

J'ai vu, dit le docteur *Martins*, une mère de famille périr dans la cinquantième année de sa vie, victime de tous les maux qu'elle devait à sa honteuse habitude. Au milieu de ses souffrances, pressée déjà par l'agonie, entourée d'un appareil religieux, sa pensée tout entière était pour le vice qui la tuait; et la mort, en suspendant sa dernière volonté, n'arrêta que son dernier crime!

L'Onania Anglais avait déjà peint avec force l'empire que cette manœuvre odieuse a sur les sens. Elle n'a pas plutôt subjugué le cœur, dit-il, qu'elle poursuit la victime partout. Elle s'en saisit, l'occupe en tous sens, en tous lieux; et au milieu des travaux les plus importants et des actes même de la religion, elle amène de honteuses pensées et des désirs coupables.

Boerhaave dit : C'est une terrible maladie. Je l'ai vue souvent; je n'ai jamais pu la guérir.

Vanhelmont a traité sans succès pendant trois ans un malade confié à ses soins.

Tissot lui-même ne consentait à entreprendre le traitement que parce qu'enfin il peut citer quelques exemples de guérison.

Hippocrate, ce père de la médecine, dit en indiquant les masturbateurs :

Ils n'ont point de fièvre, et, quoiqu'ils mangent bien, ils maigrissent et se consument. Ils croient sentir des fourmis qui descendent le long de l'épine dorsale. Les promenades, surtout dans les routes pénibles, les essoufflent, les affaiblissent, leur procurent des pesanteurs de tête et des bruits d'oreilles ; enfin une fièvre aiguë termine leurs jours.

Arétée s'exprime ainsi : Les jeunes gens prennent l'air et les infirmités des vieillards. Ils deviennent pâles, efféminés, engourdis, paresseux, lâches, stupides, même imbéciles. Leur corps se courbe, leurs jambes ne peuvent plus les porter. Ils ont un dégoût général, et sont inhabiles à tout; plusieurs tombent dans la paralysie.

Aetius. L'estomac se dérange, tout le corps s'affaiblit, l'on tombe dans la pâleur, la maigreur, le desséchement, les yeux se cavent.

Sanctorius. On éprouve des douleurs dans le foie et dans les reins. La pierre se forme dans la vessie. La chaleur naturelle diminue. La vue s'affaiblit ou se perd.

Zimmermann a vu un jeune homme de vingt ans contracter des attaques d'épilepsie incurables. On le trouva mort un matin dans sa chambre, tombé hors de son lit et baigné dans son sang.

Doussin-Dubreuil cite la lettre suivante :

« Je t'écris, mon ami, au milieu des douleurs les plus vives. Je vais de pire en pire, et il ne me reste plus de forces que pour te donner une commission, dont la délicatesse ne me permet d'en charger qu'un ami tel que toi, la voici. L.... est l'ami perfide à qui je dois ma triste situation. Va le trouver, ne lui dissimule rien; mais dis-lui en même temps que je lui pardonne de tout mon cœur, pourvu que j'apprenne qu'il a pris enfin la ferme résolution de sonder l'abîme profond dans lequel il se précipite depuis longtemps. Oh! mon ami, je t'en conjure, intéresse-toi à son sort; dis-lui surtout qu'il retourne à la vertu, et que sans elle il n'est pas ici-bas de véritable bonheur. Promets-moi donc, mon ami, que tu vas faire tout ce qui dépendra de toi pour le retirer du précipice, et je mourrai moins malheureux. »

Nous ne pouvons mieux terminer cette longue mais utile note, qu'en citant la traduction par M. Barthélemy d'une énergique épigramme de Martial sur l'onanisme. La délicatesse de notre langue lui a imposé la

nécessité d'adoucir le cynisme de l'expression latine, dont nous donnons pourtant l'original.

Pontice, quod nunquam futuis sed pellice leva
Uteris, ac Veneri servit amica manus;
Hoc nihil esse putas! Scelus est, crede mihi, sed ingens,
Quantum vix animo concipis ipse tuo.
Nempè semel futuit generavet ut Horatius tres.
Mars semel ut geminos Ilia casta daret.
Omnia perdiderat si masturbatus uterque
Mandasset manibus gaudia fœda suis.
Ipsam crede tibi naturam dicere rerum :
Istud quod digitis, Pontice, perdis, homo est.
(Mart., ep. 42, lib. 9.)

De ce que tu t'abstiens de femme, et que ta main
Remplace de Vénus l'honorable service,
Tu crois que ce n'est rien! C'est un coupable vice,
Un crime, un attentat contre le genre humain.
Un seul acte d'amour créa les trois Horace;
Mars engendra, d'un coup, ses deux nobles enfants;
Et le monde eût perdu cette sublime race,
Si leur sperme eût coulé sous leurs doigts étouffants.
Ah! quand cette œuvre impie en ta main se consomme,
De la sainte nature entends crier la voix :
Sais-tu bien ce que font tes sacriléges doigts?
Sais-tu ce que tu perds? Malheureux! c'est un homme.

(2) Et, du métal liquide adorateur fervent,
L'infuse dans le corps, qu'il tue en le sauvant.

Le mercure était regardé par les anciens comme une substance dangereuse. Ils ne l'employaient pas en médecine. Les Arabes furent les premiers qui en firent usage dans le traitement extérieur des maladies cutanées, et contre les insectes qui naissent sur la peau. Toutefois, ils en redoutaient les effets, car ils ne le laissaient entrer que dans la proportion d'un dixième à un quarantième dans les onguents dont ils se servaient.

Vers la fin du quinzième siècle, en 1493, à l'occasion de l'épidémie si grave et si rebelle qui régna à Naples, on fut conduit à faire usage du mercure, par l'analogie de quelques-uns des symptômes de cette maladie avec les affections lépreuses, contre lesquelles les Arabes avaient employé avec succès des onguents dans lesquels entrait ce médicament.

Depuis cette époque, qui date de plus de trois cents ans, on n'a pas cessé d'employer ce médicament contre la syphilis, malgré les nombreux et graves accidents auxquels il donnait lieu, et que, par un aveuglement incompréhensible, on a regardé jusqu'à la fin du dernier siècle comme les résultats naturels de la maladie.

Le mercure fut d'abord administré sans règle et sans méthode. Quelques médecins éclairés et prudents l'employèrent cependant avec quelque précaution, tels furent entre autres, Gruenbeck, Widmann, Aguilaicus, Torella; mais beaucoup de charlatans le prescrivaient sans mesure et sans discernement, ce qui en rendait l'usage beaucoup plus dangereux.

Le chevalier Ulrick de Hutten fut une victime remarquable de la confiance qu'on avait dans les propriétés du mercure, et de l'ignorance où étaient alors les médecins sur la manière de l'employer. Cet écrivain, qui soutint la réforme de Luther, nous dit avoir subi onze traitements mercuriels dans l'espace de neuf ans, et n'avoir dû qu'au gaïac la guérison radicale d'exostoses, de pustules, d'ulcères rongeants, de caries profondes et de douleurs atroces. Cette manière de traiter la syphilis était si cruelle, que plusieurs aimaient mieux mourir que d'essayer à guérir par ce moyen. Qu'on ne croie pas cependant, répète Ulrick, que beaucoup fussent guéris; à peine sur cent y en avait-il un, encore retombait-il très-souvent au bout de quelques jours.

Malgré le hideux tableau exposé par Hutten et Fernel des accidents que produisait le mercure, on n'en continua pas moins l'usage, parce que, comme je l'ai dit déjà, loin de les attribuer au médicament, la plupart des médecins n'y voyaient que les symptômes ordinaires de la syphilis; et, dans leur persévérance à croire aux propriétés du mercure, au lieu d'en proscrire l'usage, s'attachaient à en régulariser l'application.

(3) Et, bientôt dépouillé de son masque changeant,
Reprend sa forme crue et coule en vif-argent.

Il y a peut-être ici de l'exagération poétique; mais tout le monde sait que l'onguent napolitain dont on se sert pour faire des frictions laisse échapper le mercure brillant et limpide, si on le fait fondre doucement.

Les ouvriers doreurs et bijoutiers sont renvoyés de leurs ateliers quand ils prennent du mercure, car tous les objets qu'ils touchent sont maculés de points blancs, et deviennent friables et cassants. D'ailleurs tous les bons auteurs ont rapporté avoir trouvé du mercure dans les cavités des os et surtout à la base du crâne, et il n'y a là rien d'invraisemblable, puisque les nouvelles expériences de M. Orfila sur les poisons minéraux ont prouvé que l'arsenic, l'antimoine, le cuivre, le mercure, sont absorbés et coulent avec le sang dans tous nos organes. La chimie, sous ce rapport, est arrivée à un tel degré de certitude mathématique, que, longtemps après la mort, on a retrouvé dans les muscles, dans la peau, des traces de mort violente, et l'analyse, qui ne peut pas tromper, vient hardiment en cour d'assises dire à MM. les jurés : « Oui, cet individu que l'on m'a soumis a dû être » empoisonné, car j'ai retrouvé telle quantité de poison. »

Grâce à cette intervention puissante de la science, tant de crimes cachés ne resteront plus impunis; les poisons, lentement administrés, ne seront plus une sauvegarde pour le lâche assassin, et les *poudres* de succession, dont le débit est plus grand que ne le révèle la Gazette des tribunaux, cesseront enfin d'avoir la vogue dans les familles plébéiennes tout en conservant leur utilité politique dans la légitime filiation des sultans.

(4) Ses accablants témoins sont prêts à comparaître; Interrogez encor Charenton et Bicêtre.

M. Esquirol, dans sa *Statistique des causes productives de l'aliénation mentale*, prouve qu'il y a cent cinq cas de folie par hérédité sur trois cent cinquante-un, huit occasionnés par la syphilis et quatorze par l'emploi du mercure. M. Capuron dit que la syphilis mal guérie produit souvent la fongosité et le cancer des narines, la carie des os du palais, des os propres du nez, des maux de tête violents, le tremblement, la convulsion des membres, la paralysie, l'insomnie, l'affection hypocondriaque, mélancolique ou hystérique.

Selon la doctrine d'Esquirol (art. *Folie*, du *Dictionnaire des sciences médicales*), « la suppression d'un ulcère, d'un exutoire, peut produire la folie aussi bien que la rétrocession des dartres, de la goutte. L'abus, l'usage

même des médicaments qui agissent fortement sur le système nerveux ont souvent aussi le même résultat. Il n'est pas rare que des personnes deviennent aliénées pendant le *traitement antisyphilitique soit par les frictions, soit par l'usage interne du mercure*. On en peut dire autant de l'usage de l'opium. »

M. Cullerier pense que la métastase peut s'opérer sur le cerveau et sur ses annexes, et produire des céphalies violentes, l'hémiplégie et même l'aliénation mentale. Ce qui semble confirmer cette opinion, qui est en rapport avec les lois communes des métastases, c'est que le retour naturel ou provoqué de l'écoulement a été presque toujours salutaire. (*Compendium*, page 585.)

Il y a plus de fous dans les villes que dans les campagnes, plus dans les pays civilisés que dans ceux qui le sont moins, et les souffrances que le génie a personnifiées sous les noms de Werther, d'Obermann, de Chatterton, ne sont pas les seules (a dit une femme célèbre) que la civilisation avancée nous ait apportées; et le livre où Dieu a écrit le compte des fléaux, n'est peut-être encore ouvert qu'à la première page.

(5) Là, désormais rebelle à des soins superflus,
Étendu sur un lit qu'il ne quittera plus.

Quand un homme, jeune encore, occupant une position sociale honorable et jouissant de l'affection d'une famille qu'il aime et dont il est aimé, se tue sans motif apparent, sous le vain prétexte du dégoût de la vie, de *spleen*, que l'on prenne des informations exactes, et l'on verra que, sur cent suicides de cette espèce, les trois quarts au moins doivent être attribués aux effets du mercure donné inutilement sous toutes les formes. En effet, c'est en vain qu'un malade change de médecin, car la méthode ne change pas. Cela me rappelle la réponse d'un habitant de Palerme à qui je disais, à l'avénement du dernier roi, que le sort de la Sicile allait probablement s'améliorer sous la direction d'un jeune roi. « *No lo credo, il maestro di capella è cambiato, ma la musica sarà semprè la stessa.* »

Je n'aurai pas beaucoup à dire pour convaincre que les passions violemment excitées portent le trouble dans tout individu, soit dans son orga-

nisation, soit dans son intelligence. Lorsque l'âme est fortement ébranlée par une affection vive et imprévue, les fonctions organiques sont bouleversées, la raison est troublée, l'homme perd la conscience du *moi*, il est dans un vrai délire; il commet les actions les plus irréfléchies, les plus contraires à ses affections, à ses intérêts. Mais le délire des passions est passager; le suicide qu'il provoque est instantané; s'il n'est point consommé, ordinairement il ne se renouvelle plus; la tentative infructueuse semble avoir été la crise de l'affection morale. Tel est le suicide involontaire aigu, bien différent du suicide réfléchi et chronique, occasionné par les affections syphilitiques exaspérées par les mercuriaux.

Celui à qui la douleur ne laisse aucun instant de relâche, qui n'entrevoit point le terme d'une longue et cruelle maladie, après avoir d'abord supporté ses maux avec résignation, devient impatient; et subjugué par les souffrances qui l'affaiblissent depuis longtemps, se tue pour mettre fin à des maux intolérables. Il n'est point d'état qui inspire plus de crainte de mourir, et en même temps de n'être pas délivré des maux présents, que l'hypochondrie syphilitique.

Enfin l'idée de se tuer devient une idée fixe qui préoccupe sans cesse les malades, idée dont ils ne peuvent se distraire ni être distraits; toutes leurs pensées sont dirigées, concentrées sur cet objet avec tout l'entêtement et toute l'opiniâtreté dont les autres monomanes sont susceptibles. Si la fatigue de la veille les fait dormir, ils ont des rêves affreux; ainsi, la nuit comme le jour, ces infortunés ne peuvent éloigner de leur pensée l'idée de la mort, pas plus que les autres monomanes ne peuvent se défaire de l'idée qu'ils sont ruinés, déshonorés, damnés, etc., etc., tant l'attention concentrée pervertit les impressions, rend douloureux les rapports extérieurs, brise tous les liens qui rattachent à la vie.

CHANT TROISIÈME.

LE REMÈDE.

Cujus et inventum medicamen munere divum
Digressus referam.
(Fracastor, lib. II.)

Chaque fois que surgit une vérité neuve,
L'homme la fait passer par une rude épreuve :
L'orgueil, le préjugé, fléaux de tous les temps,
Se roidissent contre elle en efforts persistants,
Jusqu'à ce que, lassés de l'avoir combattue,
Ils tombent l'un et l'autre aux pieds de sa statue;
Encor voit-on parfois vers ce bloc affermi
Se redresser leur tête écrasée à demi.
Quand un homme viendrait sur les places publiques,
Non pas avec des mots, des charmes, des reliques,

Mais avec des secrets inconnus jusqu'alors,
Et que d'entre la tombe il tirerait les morts;
Quand il reproduirait cent fois ce phénomène,
Tel est l'aveuglement de la nature humaine,
Que, même en les voyant parler et se mouvoir,
On tiendrait pour suspect ce merveilleux pouvoir;
Tant le monde se plaît au joug de la routine,
Tant dans son vieux sillon l'habitude s'obstine,
Tant une vérité, pour beau que soit son prix,
Subjugue lentement les rebelles esprits!

Et la vérité même, avant d'être obtenue,
Veut que par des sueurs le sage s'exténue.
Pour atteindre le but que nous voulons toucher,
Entre combien d'erreurs ne faut-il pas marcher!
Dans un antre étouffant le destin la comprime;
Il faut oser descendre au fond de cet abîme,
La trouver dans la nuit, la saisir à tâtons;
Voilà comme au grand jour nous la manifestons.
Ce n'est qu'en excavant les entrailles du globe
Que le mineur arrive à l'or qui s'y dérobe,
La perle de Ceylan n'est pas au bord des mers,
Mais dans les profondeurs des espaces amers.

Sachons en convenir : de toutes les sciences
Qui marchent au progrès par des expériences,
Nulle n'a voyagé par des circuits menteurs,
Nulle n'a varié ses lois et ses docteurs,
Nulle n'a transformé sa douteuse officine,
Nulle enfin n'a changé plus que la médecine.
Si, des siècles passés remontant les chaînons,
Et de cet art mystique évoquant les grands noms,
Vous prenez son histoire à l'époque première
Où le vieil Hippocrate apporta la lumière,
Jusqu'aux jours où, dressant ce flambeau dans ses mains
Celse en illumina les ignares Romains;
Si de là, traversant la nuit du moyen âge,
Où chez les Sarrasins la science surnage,
Après avoir franchi tous les débris anciens
Que sema Paracelse, en y mêlant les siens,
Et l'ère astrologique, où le peuple crédule
S'inclinait sous Albert, Cardan et Raymond Lulle,
Vous atteignez au bout, sous un ciel plus serein,
Le siècle qui précède et le contemporain;
Vous verrez tour à tour passer, comme une mode,
Dogme, hectisme, empyrisme, éclectisme, méthode,
Tour à tour, comme absurde et de mauvais aloi,
S'exiler ce qui fut un article de foi.

Chaque époque formule une autre théorie;
Le schisme est dans Salerne et dans Alexandrie,
Et dans l'École, en proie aux confuses clameurs,
L'un combat pour le sang, l'autre pour les humeurs.

Dans les temps reculés, et surtout dans les nôtres,
Combien de fois la foule exalta des apôtres
Qui, du haut de leur chaire, embrasés de ferveur,
Proclamaient un secret infaillible et sauveur!
Du fond de l'Allemagne on voit un jour paraître
Un homme qui d'abord grandit et parle en maître;
Sa verge métallique expulse tous les maux;
Quels gestes! quels regards! l'homme, les animaux,
Les arbres, les rochers, tout subit ses effluves;
Le monde fasciné se plonge dans ses cuves,
Voue à l'antique dogme un ridicule amer,
Et ne reconnaît plus d'autre dieu que Mesmer.
Voilà que tout à coup sa gloire est obscurcie;
L'implacable raison chasse le faux Messie;
Il fuit, il s'évapore... A peine, en ce moment,
Ses pâles successeurs, frappés d'isolement,
Dans le désert d'un rare et crédule auditoire,
Trouvent à pratiquer leur art divinatoire.

Plus tard la mode adopte un système nouveau :
Celui-ci ne sort pas d'un délirant cerveau,
Mais d'un génie ardent que le monde vénère,
Et que l'humanité rendit trop sanguinaire.
Dieu merci! sans bannir la sangsue et Broussais,
Notre prudence a mis un frein à leurs excès,
Et, livrant un peu moins notre chair amaigrie
Au reptile aspirant que nous vend la Hongrie,
Sous un dogme plus juste et plus compatissant,
Nous conservons encor quelques gouttes de sang.
En même temps naissaient et mouraient d'autres sectes :
L'Allemagne, féconde en nouveautés suspectes,
Nous envoya depuis un Luther médical,
A la parole austère, au front patriarcal,
Qui longtemps à la foule autour de lui groupée
Débita le néant de sa pharmacopée;
Mais nos yeux sont enfin dépouillés du bandeau :
On a vu la fécule au fond du verre d'eau;
Le culte d'Hahnemann meurt sous nos épigrammes;
Si ce n'est aujourd'hui quelques légères femmes,
Qui, faute d'autre mal, inventant les vapeurs,
S'en vont interroger ses mystères trompeurs,
Aucun grave client n'ose faire l'épreuve
Ni de ses héritiers, ni même de sa veuve.

C'est l'Allemagne encor qui naguère voulut
Accréditer l'eau froide en suprême salut;
Rien n'était moins coûteux que de mettre en pratique
L'efficace moyen de ce dogme aquatique;
Aussi regrettons-nous, pour le bien des humains,
Qu'il soit tombé sitôt, même chez les Germains.
Et voilà maintenant que le monde et l'École
Érigent sur l'autel une nouvelle idole :
Voilà l'éther! voilà le chlore après l'éther!
Mais craignons que, parfois, un ignare frater,
Brutal dispensateur du pouvoir qu'il dirige,
Au delà du sommeil ne pousse le prodige;
Qu'à l'œuvre du moment étroitement borné,
En coupant sans douleur un membre condamné,
Il ne vienne à blesser, désastre cent fois pire!
Ou l'organe qui pense, ou celui qui respire,
Comme si l'on pouvait appeler guérison
De conserver la vie en tuant la raison.

Ainsi la médecine, à toutes les époques,
Compta des novateurs plus ou moins équivoques,
Des dogmes tour à tour adoptés ou bannis;
Mais, dans cet art formé de tant d'arts réunis,

Celui qui de plus près touche aux secrets organes
Enfanta cent fois plus de fabuleux arcanes.
Autant qu'on peut compter de lettres dans ces vers,
Que dis-je! autant qu'on foule, au retour des hivers,
Dans les sentiers des bois, de feuilles entassées,
Autant la Syphilis a vu de panacées.
Que de poisons vendus pour baume souverain!
Quand j'aurais une langue et des poumons d'airain,
Je les fatiguerais à dénombrer l'histoire
De ce que la chimie, en son laboratoire,
Inventa de secrets, d'essais extravagants,
Débita de sirops, de tisanes, d'onguents,
De substances de mort subtilement changées
En gomme, en élixirs, pilules ou dragées,
Différentes de goût, de forme, de couleur,
Et toutes, fruit d'un art imbécile ou jongleur.
Fatale erreur! depuis que sur notre hémisphère
L'enfer maudit jeta ce fléau pestifère,
Faut-il, je ne dis pas, des hommes sans éclair,
Tels que Pustel, Hermann, Avisura, Winckler,
Mais des hommes l'orgueil de la savante Europe,
Fabrice de Hilden, Astruc, Vigo, Fallope,
Boerhaave, faut-il que ces princes de l'art
Du funeste Mercure aient suivi l'étendard!

Paré de ces grands noms, fort de leur patronage,
Il a saisi le monde ainsi qu'un apanage;
Poussé par l'ignorance ou la crédulité,
Partout, sous mille noms, il s'est accrédité :
Tantôt son alambic distille avec mystère
L'*eau de salubrité,* le *nectar de Cythère;*
Tantôt en doux biscuit il calme notre faim;
D'autres fois il se glisse avec nous dans le bain;
Il ressort tour à tour de l'appareil chimique
En visqueux opiat, en *sirop balsamique;*
Ici Van Swieten, germanique échanson,
Verse à l'humanité sa fatale boisson;
Là Chrétien, allongeant ce triste catalogue,
Du *muriate d'or* préconise la vogue,
Et du ciel provençal, ou des lieux infernaux,
Jaillit, sa *poudre* en main, l'infâme Godernaux.
Que n'a-t-on point osé contre la foi publique?
Justement effrayés de l'agent métallique,
Quelques-uns, pour sauver le malade abattu,
Des plus vils aliments invoquent la vertu,
Lui font croire qu'un peuple, au détroit de la Sonde,
Se guérit en mangeant une substance immonde,
Et, d'une horrible épreuve affrontant les hasards,
Lui font, tout palpitants, avaler des lézards.

Il en est toutefois qui, libres d'imposture,
D'un œil plus attentif observant la nature,
Jusque sous d'autres cieux allèrent conquérir
De puissants végétaux destinés à guérir,
Et prônèrent longtemps, comme triple merveille,
La squine, le gaïac et la salsepareille;
Mais, soit que leur savoir, de ces nouveaux présents
Eût mal associé les extraits bienfaisants,
Soit qu'en bien d'autres sucs que leur sudorifique
La sage Providence eût mis son spécifique,
Ces racines, ces bois, qu'ils appelaient *divins*,
N'opposèrent au mal que des remèdes vains.
Et le mal poursuivait le cours de ses désastres;
Et Syphilis, en proie à d'impurs médicastres,
Dans le corps maladif, horrible trahison!
Refoulée un moment, dévorait sa prison,
Gonflait son noir levain au milieu des artères;
Et bientôt ressortaient, par de larges cratères,
Le bubon lancinant, l'ulcus sarcomateux,
Le nocturne prurit, qui marche devant eux;
Le squammeux eczéma dont la peau se plastronne;
Et *Vénus* reprenait sa hideuse *couronne;*
Et du virus enfin, père de tous les maux,
La séve envahissait jusqu'aux derniers rameaux.

Un homme, cependant, dont la philanthropie (1)
N'était pas une abstraite et superbe utopie,
Un sage, intelligent non moins que studieux,
Navré du vaste deuil qui s'offrait à ses yeux,
Sacrifiait ses jours et ses nuits vigilantes
Pour saisir les effets et les vertus des plantes,
Cherchant à découvrir dans ces filles du ciel
L'antidote impossible à l'art mercuriel.
C'était peu de cueillir sur nos monts et nos plaines
L'innombrable tribut des simples indigènes;
A des soleils plus chauds, sous un climat lointain,
Son zèle infatigable arrachait un butin;
Avide possesseur de ces biens salutaires,
Il les interrogeait dans leurs profonds mystères,
Étudiait leur goût, leur force, leur parfum,
Les essayait à part, les mettait en commun,
Observait leurs accords et leurs antipathies,
Puis fondait en un tout ces diverses parties,
Et cent fois revenait à des essais nouveaux,
Sans regretter son or, son temps ou ses travaux.
C'est ainsi que, sur l'œuvre inclinant son front blême,
Il consuma vingt ans pour chercher son problème;
Il le trouve! et d'abord montre, en le proclamant,
Les malades guéris, invincible argument;

D'officiels témoins, des hommes de science,
D'austères magistrats qu'armait la défiance,
L'attestent de leur voix, le signent de leur main.
Alors, tel fut toujours l'aveuglement humain,
Le préjugé, l'envie avec sa dent aiguë,
La calomnie, experte à broyer la ciguë,
Dressent leur triple tête et poussent de longs cris;
Ils ne contestent pas les malades guéris,
Mais la véracité du remède lui-même;
Et (souffrez qu'en ce faible et profane poëme
Je puise aux livres saints une comparaison)
De même que les Juifs, à chaque guérison
Que le Sauveur divin faisait en leur présence,
Soutenaient qu'au démon il devait sa puissance,
Tels ceux-ci prétendaient que des végétaux seuls
N'arrachaient pas ainsi les morts de leurs linceuls,
Et qu'invisible au fond de la liqueur obscure,
Par son pouvoir unique agissait le mercure.
L'intrépide inventeur ne formait que ce vœu;
Il demande à passer par l'épreuve du feu :
Le champ clos est peuplé d'une foule ennemie,
On souffle les charbons; les rois de la chimie,
Juges impartiaux de ce duel à mort,
De tous leurs dissolvants activent le ressort,

Sûrs que, s'il en existe une seule parcelle,
Le métal sortira du tout qui le recèle.
Ainsi que trop souvent de zélés alguazils,
Armés de pistolets, de sabres, de fusils,
Fouillent tous les recoins d'une demeure honnête,
Où, dit-on, un coupable a choisi sa retraite;
Tels ces inquisiteurs torturent en tous sens,
Pour prendre un malfaiteur, tant de sucs innocents.
Sur tous les assistants l'incertitude est peinte,
Le front seul de Boyveau n'en porte pas l'empreinte;
Il triomphe : Fourcroy, Darcet et Vicq-d'Azyr (2)
Ont cherché le mercure.... ils n'ont pu le saisir!

Dès ce jour, consacré par de si hauts suffrages,
La vérité refoule enfin tous les nuages.
Ce n'est pas tout encore, elle veut désormais
N'être pas criminelle en semant des bienfaits;
Elle veut opérer des merveilles légales,
Prendre sa robe au rang des grandeurs médicales,
Et marcher librement en face du soleil (3).
Ses vœux sont accomplis : un arrêt du Conseil
L'investit pour toujours d'un solennel diplôme,
Pour domaine savant lui prête le royaume,

Ratifie en tous lieux ses pouvoirs souverains, (4)
Et lui livre les jours de ses braves marins.
Bien plus : dix ans après, quand une nouvelle ère
Changea la monarchie en état populaire,
Même aux jours de terreur où la France aux abois
Pliait sous les Couthon et les Collot-d'Herbois ;
Alors que dominait ce comité farouche
Qui passait chaque tête à sa pierre de touche,
Et qui, certes, n'eût pas couvert de son appui
L'homme assez imprudent pour se jouer de lui;
Ce terrible Pouvoir, changeant de caractère,
Couvre de sa faveur le secret sanitaire;
Mémorable décret, minuté sur vélin,
Et signé par *Delmas, Treilhard, Carnot, Merlin!*
Nul titre n'est pour lui plus beau que cette page.
Sous les règnes suivants son règne se propage;
Par un nouveau décret, au Bulletin des Lois (5),
Sous l'ère impériale il affermit ses droits.
Les Bourbons restaurés le raniment encore,
Juillet le vivifie avec sa chaude aurore,
Et, plein de plus de force, il brille aux jours présents
Après avoir passé par soixante-dix ans.
Savamment gouverné par la même doctrine,
Pur dans ses éléments, comme à son origine

En ce moment surtout que de nouvelles mains
A son antique essor ouvrent d'autres chemins,
Sur l'aile des wagons, magique véhicule,
Il vole d'Archangel aux colonnes d'Hercule,
Il atteint Syphilis au bout de l'univers (6).
Des bords de la Plata couronnés d'arbres verts,
Des sables africains, des flots d'Océanie,
On l'invoque; il entend l'appel de l'agonie,
Et, dans un court espace, au malade attristé
Le steam-boat voyageur rapporte la santé.

NOTES DU TROISIÈME CHANT.

---

(1) Un homme cependant dont la philanthropie
N'était pas une abstraite et superbe utopie.

Le docteur Boyveau a annoncé que dans l'origine il s'était déterminé par des motifs particuliers à présenter son remède sous le nom de Laffecteur; mais, depuis 1793, des actes authentiques prouvent qu'il a repris son nom, et toujours signé Boyveau-Laffecteur.

Voici en quels termes il est rendu compte de son Rob antisyphilitique dans le grand *Dictionnaire* de Panckouke, vol. 59 :

ROB DE LAFFECTEUR.

Extrait du *Dictionnaire des Sciences médicales.*

La réputation dont jouit ce remède dans presque toutes les parties du monde civilisé exige qu'on lui consacre ici un article spécial. La puissance du Rob contre les affections syphilitiques les plus graves et les plus alarmantes a été, depuis plus de cinquante ans, tant de fois constatée dans tant de lieux divers, qu'il n'est plus permis aujourd'hui de mettre en question si ce remède peut être considéré comme un des moyens les plus utiles que possède l'art de guérir. Peu de médecins ont autant manié ce médicament que l'auteur de cet article : une juste défiance de tout remède secret le fit longtemps hésiter d'en conseiller l'usage ; mais plusieurs sujets éclatants, qu'il eut occasion de remarquer, vainquirent sa répugnance ; et depuis près de vingt-cinq ans qu'il prescrit le Rob à ses malades, il ne l'a jamais vu échouer une seule fois sur plus d'une centaine de sujets.

Dr Fournier-Pescay.

(2) Il triomphe : Fourcroy, Darcet et Vicq-d'Azir
Ont cherché le mercure.... ils n'ont pu le saisir.

Indépendamment des premières épreuves, la Société royale de médecine de Paris a nommé huit commissaires, qui se sont eux-mêmes procuré les drogues nécessaires pour la préparation du Rob du sieur Laffecteur; et, avec ce remède ainsi composé, de nouveaux commissaires ont traité plusieurs malades gravement atteints du virus vénérien; et la Société royale de médecine s'exprime sur cette double expérience en ces termes :

Extrait des registres de la Société royale de médecine de Paris.

La Société royale de médecine ayant entendu, dans sa séance tenue le 10 septembre 1779, le rapport des commissaires (ils étaient au nombre de huit : c'étaient MM. de Lassone, Geoffroy, Lorry, Bucquet, Macquer, Poultier de la Salle, Montigny et le duc de Larochefoucauld, tous chimistes célèbres et membres de la ci-devant Académie des sciences) qu'elle avait nommés pour préparer le Rob de Laffecteur, suivant la recette qu'il avait communiquée, avec les drogues qu'ils se sont eux-mêmes procurées;

Duquel rapport il résulte que ce remède ne contient pas de mercure.

Ayant entendu depuis, dans sa séance tenue le 7 avril 1780, le rapport des commissaires qu'elle avait nommés pour administrer le Rob du sieur Laffecteur, ainsi préparé, à des malades attaqués de maladies vénériennes;

Duquel rapport il résulte :

1° Que, sur six malades, un a été rejeté, parce qu'il s'est manifesté, dès le commencement du traitement, des symptômes produits par le mercure que ce malade avait pris à Bicêtre peu de jours auparavant;

2° Que deux autres ont été jugés complétement guéris par la disparition totale des symptômes très-graves, dont aucun n'est revenu depuis trois mois que le traitement est fini;

3° Que deux autres malades ayant été traités par la même méthode, leur santé a été bien rétablie, et tous les symptômes vénériens ont également disparu....

Signé : Vicq-d'Azir,
secrétaire perpétuel.

(3) Et marcher librement en face du soleil.
Ses vœux sont accomplis : un arrêt du Conseil....

Vu ladite requête, signée Auda, avocat du suppliant, ensemble les procès-verbaux qui y sont énoncés, et la délibération de la Société royale de médecine : ouï le rapport, LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, ayant aucunement égard à ladite requête, a permis et permet audit DENIS LAFFECTEUR de vendre et débiter dans tout le royaume ledit Rob antisyphilitique. En conséquence, Sa Majesté a autorisé et autorise ledit LAFFECTEUR à marquer les bouteilles qui contiendront ledit Rob antisyphilitique de son nom, de son cachet, ou de telle autre marque qu'il avisera ; fait Sa Majesté très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de contrefaire ladite marque, à peine de faux, et de mille livres d'amende, applicables, moitié au profit de Sa Majesté, et moitié au profit dudit LAFFECTEUR ; enjoint Sa Majesté au sieur lieutenant général de police de Paris, et aux sieurs intendants et commissaires départis dans les provinces, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution du présent arrêt, sur lequel toutes lettres nécessaires seront expédiées. Fait au conseil d'État du roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles, le douze septembre mil sept cent soixante-dix-huit. *Signé :* AMELOT.

Extrait de l'enregistrement fait à la Préfecture de Police.

N° 1. Vu et enregistré le présent titre, dont copie collationnée a été déposée à la préfecture de police, conformément à l'article II de l'ordonnance de police du 10 thermidor an XIII, pour (par le sieur PIERRE BOYVEAU, ancien médecin, demeurant à Paris, rue de Varennes, n° 10, division de l'Ouest) continuer à vendre et annoncer le remède connu sous le nom de *Rob antisyphilitique,* etc.

A la Préfecture de police, à Paris, le 11 vendémiaire an XIV.

Le Conseiller d'État, Préfet de police,
DUBOIS.

Le chef de la 3e division, CHICOU.

Par le Conseiller d'État, Préfet :
Le Secrétaire général, PHS.

(4) Ratifie en tous lieux ses pouvoirs souverains,
Et leur livre les jours de ses braves marins.

RAPPORT AU CONSEIL DE LA MARINE.
A LA SÉANCE DU 8 AOUT 1788.

Je soussigné, auteur du *Rob antisyphilitique*, demeurant à Paris, rue de Bondy, me soumets et m'engage, ce acceptant monseigneur le comte de la Luzerne, secrétaire d'État ayant le département de la marine, à fournir pour le service des vaisseaux de Sa Majesté, ainsi que des hôpitaux de la marine, chaque bouteille de pinte de trente-deux onces de *Rob antisyphilitique*, à raison de dix-huit livres tournois chacune, en me chargeant des frais de l'emballage pour les expéditions dans les différents ports du roi, garantissant les avaries qui pourraient être occasionnées par le transport. Je me soumets de plus à supporter la déduction des quatre deniers pour livre attribués aux invalides de la marine, ainsi que les frais de quittance, sous la condition d'être payé de ces fournitures six mois après leur livraison.

A Paris, le 13 juillet 1788.

LAFFECTEUR.

Vu et accepté au conseil de la marine, dans sa séance tenue à Versailles le 8 août 1788, pour avoir son exécution pendant trois années, à compter du premier juillet dernier.

LA LUZERNE.
Le chevalier DE BAUSSET.

Marine. — 1793. — *Brest.* — *Séance du conseil d'administration du* 29 *frimaire de l'an deuxième.* — *Hôpitaux.* — *Achats de marchandises.* — *Le citoyen Boyveau Laffecteur.* — ROB ANTISYPHILITIQUE. — *Soumission pour fourniture à faire au port de Brest, pendant la durée de la guerre actuelle, du Rob antisyphilitique nécessaire au service des hôpitaux, à raison de* VINGT-QUATRE FRANCS *la pinte de* 32 *onces, ci....* 24 *francs.*

Je soussigné, BOYVEAU-LAFFECTEUR, médecin, propriétaire du *Rob antisyphilitique*, promets et m'engage envers le citoyen LEFEBVRE, chef des bureaux civils, préposé aux approvisionnements, stipulant pour la Répu-

blique, en présence des citoyens Bernard, contrôleur de la marine, et Lherci, sous-chef des approvisionnements, ce acceptant, le citoyen Sane, principal chef des bureaux civils de la marine, à Brest; de fournir et livrer dans les magasins dudit port, pendant la durée de la guerre actuelle, la quantité de *Rob antisyphilitique* qui me sera demandée pour le service des hôpitaux de la marine, à raison de *vingt-quatre francs* pour chaque pinte dudit Rob, pesant *trente-deux onces.*

Fait double à Paris, le 1er décadi de frimaire l'an II de la République française, une et indivisible.

Signé : Boyveau-Laffecteur, Lherci, Lefebvre et Bernard.

Accepté par le chef principal des bureaux civils de la marine à Brest, en présence du conseil d'administration, et sous l'approbation du ministre.

A Brest, le 29 frimaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

Signé : Bernard et Sane, et ensuite Rolland, Lherci, J.-M.-J. Morvan, Bigonnez, Lefebvre et Vial.

Vu et approuvé. *Le ministre de la marine.*

Signé : Dalbarabe.

(5) Par un nouveau décret, au Bulletin des Lois, Sous l'ère impériale, il affermit ses droits.

Extrait du Bulletin des Lois, n° xlviii. (N° 813.) *Décret impérial relatif à l'annonce et à la vente des remèdes secrets.*

A Montirone, le 25 prairial an XIII.

Art. 1er. La défense d'annoncer et de vendre des remèdes secrets, portée par l'article 36 de la loi du 21 germinal an XI ne concerne pas les préparations et remèdes qui, avant la publication de ladite loi, avaient été approuvés, et dont la distribution avait été permise dans les formes alors usitées; elle ne concerne pas non plus les préparations et remèdes qui, d'après l'avis des écoles ou sociétés de médecine ou des médecins commis à cet effet depuis ladite loi, ont été ou seront permis par le Gouvernement, quoique leur composition ne soit pas divulguée.

Signé : Napoléon.

(6) Il atteint Syphilis au bout de l'univers.

FOURNITURES AUX HOPITAUX.

Jusqu'à présent le prix élevé du Rob de Laffecteur avait empêché que l'on pût l'administrer dans les hôpitaux; mais comme on le fournit maintenant au prix de revient, un grand nombre d'hôpitaux en font usage.

Provins, le 12 septembre 1850.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE,

Comme chirurgien de nos hôpitaux depuis trente-cinq ans, je dois vous féliciter d'avoir fourni à l'administration le moyen de faire essai du Rob Boyveau-Laffecteur, dont les résultats obtenus par moi ont été satisfaisants : aussi vous en a-t-on redemandé 30 bouteilles, et j'en suis également content.

J'en ai demandé pour le bureau de bienfaisance et pour les prisons dont je suis le médecin, et je ne sais encore si on m'en accordera, je le désire beaucoup dans l'intérêt des malades.

Je crois pouvoir vous dire aujourd'hui que vous avez rendu un grand service à nos malades en faisant revivre le Rob de Boyveau-Laffecteur, et la postérité vous devra sa reconnaissance.

Je suis avec le plus profond respect, Monsieur, votre tout dévoué confrère.

HUBLIER.

Provins, le 12 novembre 1850.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRÈRE,

Comme la quantité de Rob que vous m'avez envoyée est employée, et que les résultats de son emploi sont toujours bons, je viens vous prier de m'en expédier encore une caisse.

L'administration des hospices doit vous faire une nouvelle demande ces jours-ci.

J'ai l'honneur, etc.

HUBLIER, Dr-M.,
chirurgien des hôpitaux.

Le 20 septembre 1850.

Il y a quelque temps que j'ai reçu de votre bonté quelques bouteilles de Rob de Laffecteur. J'en ai déjà fait l'expérience dans un cas de syphilis ancienne, taches cuivrées, etc.; de sorte que je m'empresse de vous prier de m'en envoyer vingt-cinq bouteilles pour guérir des dartres invétérées.

FRICK, Dr-M.,
médecin de l'hôpital civil de Mayence.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

C'est en ma qualité de chirurgien en chef de l'hôpital des syphilitiques de Toulouse que je m'adresse à vous pour avoir dix bouteilles du Rob de Boyveau-Laffecteur.

Il y a déjà longtemps que j'ai employé avec un grand avantage, pour combattre des maladies qui avaient résisté aux préparations mercurielles, ce Rob, auquel je reprochais seulement de ne pas être à la portée de toutes les fortunes.

Je destine l'envoi que vous allez me faire à un malade qui a pris en vain des préparations mercurielles et de l'iodure de potassium.

ROLLAND, Dr-M.,
chirurgien en chef de l'hôpital des syphilitiques de Toulouse, professeur de l'École de Médecine, rue du Musée, à Toulouse.

Sarreguemines, le 29 novembre 1850.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Il y a longtemps que j'ai eu occasion de constater l'efficacité du Rob dans la syphilis; mais le prix élevé de ce remède, comparativement aux autres moyens, m'empêchait seul de le prescrire plus souvent. La remise que vous voulez bien faire en faveur des hospices, remise que vous étendez sans doute aux indigents traités à domicile aux frais des bureaux de bienfaisance, me permettra, je l'espère, de faire participer à l'avenir cette classe de malades aux bienfaits de votre précieux remède.

J'ai l'honneur, etc.

ROUSSET, Dr-M.,
médecin cantonal à Sarreguemines.

J'ai beaucoup à me louer d'avoir fait usage du Rob auprès d'un de mes malades. Il le continuera donc jusqu'au printemps.

ACH. SECRETAIN,
chirurgien aide-major de la 4e légion,
39, rue Saint-Jacques-la-Boucherie, Paris.

J'ai été parfaitement satisfait des résultats obtenus par l'usage du Rob. Je viens vous prier de m'en envoyer pour un nouveau client.

LEGAY, Dr-M.,
chirurgien de l'hospice civil, à Dunkerque.

2 octobre 1849.

Les dernières six bouteilles de Rob ont produit l'effet admirable sur lequel je comptais. Elles ont eu à lutter contre une syphilis complète dont la guérison est maintenant assurée.

CAVALIER,
docteur-médecin, à Sens.

Veuillez m'envoyer, pour un de mes clients, cinq bouteilles de Rob de Laffecteur. Les bons effets que j'en ai obtenus me déterminent à le prescrire.

LÉVIS, Dr-M.,
médecin en chef de l'hospice civil, à Saverne.

Enhardi par les expériences heureuses que j'ai faites du Rob de Laffecteur, je viens aujourd'hui demander un miracle à ce médicament.

FOURQUET, Dr-M.,
chirurgien-aide-major au 5e régiment d'artillerie,
à Strasbourg.

20 septembre 1850.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Persuadé de l'efficacité du Rob de Boyveau-Laffecteur dans les affections syphilitiques anciennes, je viens vous prier de m'en adresser huit bouteilles. Auteur d'une méthode de traitement qui porte mon nom, j'ai abandonné plusieurs fois le mercure uni au sulfure de chaux pour le Rob.

Agréez, etc.

PICHOREL, Dr-M.,
ex-chirurgien-major, et doyen des médecins de Rouen,
rue Beffroy, 33, à Rouen.

Metz, le 18 février 1851.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Les deux malades qui ont fait usage du Rob de Boyveau-Laffecteur, il y a quelques mois, s'en sont parfaitement bien trouvés; l'un d'eux est complétement guéri; l'autre, dont l'état de santé s'est déjà beaucoup amélioré, espère obtenir une guérison complète au printemps prochain, en faisant usage encore de quelques litres de Rob.

Je viens vous prier, en conséquence, de m'en expédier quatre nouvelles bouteilles.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

DIDIOT,
chirurgien aide-major au 23e de ligne.

Le 27 janvier 1851.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Dans une lettre que vous avez eu l'obligeance de m'adresser, vous m'offrez gratuitement dix bouteilles de Rob de Boyveau-Laffecteur, pour l'hospice que je dirige et dont je suis le médecin.

Je me rappelle qu'étant interne sous Dupuytren, qui était l'ami de M. Boyveau, il nous vantait beaucoup ce médicament, surtout pour les syphilis anciennes et mal guéries, les vénériens qui entrent à notre hospice étant presque toujours dans ce cas-là. J'accepte avec reconnaissance votre offre aussi philanthropique que désintéressée.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

MONFANGE,
médecin de l'hospice de Nontron (Dordogne).

MONSIEUR,

J'ai expérimenté votre Rob de Laffecteur; la personne sur laquelle j'ai observé s'en est trouvée admirablement bien.

Voici, du reste, l'observation dont vous pourrez faire tel usage qu'il vous plaira.

Madame X..., d'une constitution bilioso-sanguine, était depuis longues années indisposée souvent par des dartres furfuracées : un traitement approprié fit disparaître cette affection cutanée. Il y a quinze mois, une

induration squirrheuse de la glande mammaire survint, le bout du sein disparut, une ulcération ne tarda pas à arriver. J'appelai en consultation messieurs Magne et Barbot, l'amputation du sein fut reconnue urgente, et pratiquée le lendemain. La plaie se présentait sous un aspect satisfaisant pendant les vingt premiers jours, puis elle devint fongueuse saignante; une récidive paraissait imminente; tous nos moyens de traitement, de pansement restaient sans succès depuis trois mois, quand l'envoi que vous m'aviez offert arriva. Aussitôt j'administrai ce remède, et je comprimai la plaie avec une lame de plomb laminé. Après cinq bouteilles, la cicatrisation s'est faite rapidement et régulièrement; le teint de la malade est meilleur; elle a repris sa gaieté, et ne désapprouve pas la communication que je viens vous faire ici.

Je vous verrai bientôt à Paris. L'administration, j'espère, aura autorisé l'achat d'une certaine quantité de ce remède que je veux expérimenter sur une plus grande échelle.

Recevez, Monsieur, etc.

MEIRCÉ,
chirurgien en chef de l'hospice de Mende.

Avranches, le 22 avril 1851.

Le maire de la ville d'Avranches, membre du conseil général du département,

MONSIEUR ET TRÈS-HONORABLE CONFRÈRE,

Depuis mon *enfance médicale,* j'ai une foi illimitée dans ce médicament, les autorités scientifiques, surtout dans la marine, m'en ayant fait un éloge dicté par les faits.

Veuillez donc bien, Monsieur et cher confrère, adresser votre généreux envoi à monsieur Cordon, économe-receveur de l'Hôtel-Dieu d'Avranches.

Je reviens en deux mots au médicament, que j'aurais été mille fois à portée de mettre en usage, si son prix eût été en rapport avec les bourses.

Dans ce moment, je connais une dame, *malheureusement épouse de l'un de nos confrères,* qui l'a abandonnée dans un état presque complet d'infection vénérienne; je la recommanderai plus tard à votre charité.

Comme officier municipal et comme médecin en chef de l'hôpital et

d'autres établissements publics d'Avranches, je saisirai, moins dans votre intérêt que dans celui de mes malades, l'occasion de prescrire le Rob.

Croyez-moi, Monsieur, etc.

Ed. Voisin, dr-m.

Lafère, 12 mai 1851.

Monsieur et honoré confrère,

Veuillez expédier à M. X. douze litres de votre excellent Rob de Laffecteur. Veuillez regarder comme non avenue l'observation que je vous ai faite relativement au prix; j'ignorais que jusqu'à l'époque où vous en êtes devenu acquéreur la bouteille s'était toujours vendue 25 francs. Le prix ainsi réduit par vous rend ce médicament accessible à tous les malades, et s'ils peuvent bénir votre généreux dévouement à leurs misères, le médecin doit s'estimer heureux que dans une foule de cas vous lui ayez offert un moyen d'obtenir des guérisons si souvent rebelles à tous les autres traitements.

Veuillez agréer, etc.

Simon,
docteur-médecin au 8e d'artillerie, à Lafère (Aisne).

Belfort, le 10 mai 1851.

Monsieur et honoré confrère,

Je viens vous prier de vouloir bien m'expédier encore seize litres de votre Rob dépuratif, dont j'ai déjà obtenu d'excellents résultats.

Agréez, etc.

G. de Menou,
aide-major au 7e de ligne, à Belfort.

Napoléon (Vendée), le 16 novembre 1850.

Monsieur et très-honoré confrère,

Le Rob de Boyveau-Laffecteur ne m'était pas inconnu. Depuis trente-six ans que j'exerce la médecine dans la Vendée, j'ai eu souvent occasion d'en prescrire l'usage, et presque toujours avec succès, alors que les moyens ordinaires avaient échoué; et si ce n'eût été l'élévation de son prix, qui

ne le mettait pas à la portée de toutes les bourses, il est vraisemblable que je l'aurais employé plus fréquemment.

Agréez, etc.

L. Bunchet, Dr-M.,
médecin en chef de l'hôpital.

Comme chirurgien-major dans le 86e régiment de ligne, j'ai eu fréquemment occasion de recommander le Rob de Boyveau à des officiers qui avaient suivi divers traitements sans en obtenir une guérison complète, et je dois rendre hommage à la vérité en déclarant que l'emploi du Rob de Boyveau-Laffecteur a procuré constamment une guérison tant désirée.

En outre, depuis que je suis à Paris, ayant eu souvent occasion de donner mes soins à des personnes affectées de divers symptômes syphilitiques qui avaient résisté au mercure et à l'iodure de potassium, j'ai eu l'occasion de remarquer un changement prompt dans la marche des symptômes, et qu'en persévérant dans l'usage du Rob, j'ai toujours obtenu les résultats les plus satisfaisants. J'ai aussi remarqué que les affections scrofuleuses, chez les enfants surtout, étaient notablement améliorées par l'emploi du Rob de Boyveau, qu'ils prennent toujours avec plaisir ; et j'ai obtenu plusieurs guérisons en faisant reprendre de ce Rob pendant plusieurs printemps de suite, et en y ajoutant les moyens hygiéniques que la médecine ne doit jamais négliger.

Jourdain, Dr-M.,
à Paris, 349, rue Saint-Honoré.

CHANT QUATRIÈME.

LE TRIOMPHE.

> Accepit nova fama fidem, populosque per omnes
> Prodiit haud fallax medicamen.
>
> (Fracastor, lib. II.)

J'ai chanté jusqu'ici, sans invoquer un aide,
L'origine du mal, *le mal* et *le remède;*
Mais un sujet nouveau, des triomphes croissants
Réclament, aujourd'hui, de plus riches accents.
Toi donc qui secondas, sur ta lyre latine,
Le moderne patron devant qui je m'incline,
Muse, viens, cette fois, diriger mon essor,
Soutiens ce dernier chant, muse de Fracastor!

Quand l'aigle de l'Empire ouvrait ses grandes ailes,
Il abritait le sol où rayonne Bruxelles,

Où tant de fleuves purs, de leurs flots agités,
Caressent, en passant, tant de riches cités :
Tournay, Courtray, Namur, belliqueuses murailles;
Mons, qui tient des trésors dans ses noires entrailles,
Bruges, qui de la Lys aime à boire les eaux;
Malines, le front ceint de vaporeux réseaux;
Ostende, où des steam-boats se croise la fumée;
Gand, au type espagnol; Liége, forge allumée;
Anvers, dont nos boulets meurtrirent les remparts;
Toutes, le front marqué du savoir et des arts,
Gardant les saints débris des claustrales reliques,
Portant de vieilles tours, de noires basiliques,
Toutes se reliant par un étroit chemin,
Comme de nobles sœurs qui se donnent la main.
C'est là, c'est aussi là, qu'arraché de son aire,
Notre aigle disparut, brûlé par son tonnerre,
Que la France tomba sous son dernier canon;
Sépulcre dont je n'ose articuler le nom.

C'est alors qu'un congrès, opérateur tragique,
Du tronc impérial amputant la Belgique,
Comme il faisait la part de tout prince régnant,
Gratifia Nassau de ce membre saignant;

Et depuis, quand des feux de notre canicule
Le soleil du Brabant se fit le digne émule,
Bruxelles, qui croyait reprendre nos couleurs,
Reçut une couronne en répandant des pleurs.
Mais, de ses doigts crochus, de ses mordantes pinces,
La Politique, en vain, repétrit les provinces;
Elle a beau fatiguer son flexible compas
A tracer des confins que nous n'admettons pas;
Avant l'œuvre des rois que la force édifie,
Les peuples se sont fait une géographie,
Une carte, étrangère aux intérêts des cours,
Dont la nature même a fixé les contours.
Qu'importe qu'une ligne en encre bleue ou noire
Ait restreint, vers le Nord, notre ancien territoire?
Malgré les arpenteurs des vieilles royautés,
Malgré tous leurs poteaux écrits des deux côtés,
Aujourd'hui même, comme avant mil huit cent seize,
Par l'esprit, par le cœur, la Belgique est française;
C'est Paris qui pour elle est l'éternel chef-lieu;
Notre langue est sa langue et notre Dieu son Dieu;
Mêmes mœurs, mêmes lois serrent nos alliances,
Elle aspire nos arts, nos lettres, nos sciences,
Et, sur l'aile de feu qui vole, jour et nuit,
L'industrie y pénètre avec un sauf-conduit.

En vain du fisc jaloux l'arbitraire sentence
Frappe de son index telle ou telle substance (1);
En vain, pour arrêter son cours insidieux,
Des gardes composés de mains, d'oreilles, d'yeux,
Ses agiles douaniers barrent toute avenue,
Guettent jusqu'au ballon qui plane dans la nue,
Flairent, sondent le vide et s'en vont poursuivant
Un atome suspect emporté par le vent;
Plus active, cent fois, plus souple, plus rapace,
Par d'invisibles points où nul homme ne passe,
La nuit, le jour, parmi les vents et le brouillard,
Transfigurée en femme, en enfant, en vieillard,
Aux flancs même d'un chien, intelligent complice,
Entre leurs doigts crispés la contrebande glisse,
Dépasse la frontière et, riant de son dol,
De ballots insaisis parsème au loin le sol.

C'est ainsi qu'échappant au soupçonneux qui-vive!
Dans la Belgique entrait, d'une marche furtive,
Ce Rob cosmopolite, agent de guérison,
Qui dompte dans le sang l'érotique poison.
Quoi donc! il est réduit à chercher le mystère,
A tromper, comme un mal, un cordon sanitaire!

Et, sur ce même sol où l'équité fleurit,
Le bienfaiteur de l'homme est traité de proscrit!
Non, non, il recevra son lumineux diplôme;
Justice lui sera faite dans ce royaume;
Car là veille un roi sage, un paternel pouvoir
Qui du salut public se fait un saint devoir,
Qui préfère le peuple à l'avare régie.
Ce moment est venu : les grands prêtres d'Hygie,
Des hommes de savoir, d'honneur, d'autorité,
S'installent dans son temple avec solennité,
Afin qu'en ce grand jour leur sagesse décide (2)
Si le Rob est salubre, ou s'il est homicide;
Afin que leur verdict juge en dernier ressort
S'il faut lui décerner le triomphe ou la mort.
Deux partis sont debout pour cette cause obscure;
L'un soutient *Laffecteur*, l'autre défend Mercure.
Ceux-ci posent d'abord, pour dogme impératif,
Qu'irrévocablement on meurt sans l'argent vif.
Ardents propagateurs de la première école,
Ils parfument d'encens leur désastreuse idole,
Et, fermant au progrès leur jugement caduc,
Font rétrograder l'art aux temps du vieil Astruc.
Puis, remettant à neuf des injures ternies,
Des contes surannés, d'absurdes calomnies,

Ils blasphèment le dieu que révéla *Boyveau,*
Parce qu'il n'entre pas dans leur étroit cerveau.
Et pourtant (dois-je ici teindre d'une épigramme
La sévère couleur que ce sujet réclame?),
Et pourtant, parmi ceux qui, même en ce moment,
Contre le nouveau dieu s'insurgent hautement,
Quelques-uns ont recours à ses bienfaits suprêmes
Pour leurs propres clients, que dis-je? pour eux-mêmes (3)!
Et peut-être ce Rob perfide, clandestin,
Leur bouche qui l'accuse en a bu le matin.
Ainsi se déversait le flux de leur colère.

Les autres, qu'applaudit la faveur populaire,
Protégent l'accusé de leur puissante voix
Et transforment son banc en glorieux pavois.
Ils racontent comment, à travers dix régimes,
La France le soutint dans ses droits légitimes;
Comment il s'y fonda, malgré mille opposants,
Un règne continu de soixante-dix ans,
Et comment, chaque jour, sa croissante lumière
De l'aveugle routine envahit la paupière.
« Puisque enfin, disent-ils, ses pas inaperçus
» Franchissent notre ligne *en dessous, en dessus;*

» Puisque cet étranger, par un secret magique,
» De miracles flagrants peuple notre Belgique ;
» Puisqu'il est un *besoin*, une *nécessité*,
» Puisse-t-il parmi nous avoir droit de cité (4) ! »

Ce vœu ne tombe pas dans une sourde oreille;
Un édit est lancé : le proscrit de la veille,
Comme un voyageur libre, entre le lendemain;
La douane avec respect vient lui serrer la main;
Calme, le front levé, sans gardes, sans entraves,
Des confins de la France aux limites bataves
Il circule en semant des miracles nouveaux.
Et, pour glorifier ses insignes travaux,
Pour doublement servir la cause humanitaire,
Le ministre qui tient le sceptre militaire,
De l'armée en ses mains confiant le salut,
Décrète son dictame, affranchi de tribut (5).

C'est ainsi qu'arrivé, non plus par voie oblique,
Mais couvert par la loi, par la faveur publique,
Partout où l'invoquaient des sanglots déchirants
L'antidote exotique épanchait ses torrents.

Cependant, ô surprise! ô chose étrange à croire!
O d'une même cause effet contradictoire!
Dans la foule de ceux qui, libres de soupçon,
S'infusaient dans le sang la célèbre boisson,
Les uns étaient rendus à leur santé ravie;
D'autres, cherchant en vain le retour à la vie,
Vers les bords ténébreux descendaient à grands pas,
En dénonçant le Rob qui ne les sauvait pas.
Et déjà les faux bruits que l'ignorance écoute
Sur la nouvelle foi jetaient un premier doute;
Et déjà le vulgaire, enclin à renverser
L'idole que la veille il se plut à dresser,
Au nom de *Laffecteur* prodiguait l'anathème;
Hâtons-nous d'éclaircir cet alarmant problème :

Sur tous les points du globe où fleurissent le mieux
Le commerce, les arts, aux doigts industrieux,
Partout où l'or abonde, où l'argent se manie,
Il existe, invisible, un malfaisant génie
Qui, d'une main tremblante, au grand jour introduit
Son travail criminel élaboré la nuit;
Être subtil, pétri de bassesse et d'audace,
Habile à transformer sa couleur et sa face,

Fruit d'un accouplement dans l'ombre contracté,
Entre le Plagiat et la Cupidité;
Courtisane au rabais qui partout vous affronte,
Qu'on fouette chaque jour, et qui rit de sa honte;
Indigène fléau du climat brabançon;
Vampire, que l'enfer nomma CONTREFAÇON.
Rien de beau, rien de grand, d'illustre, de fertile
Ne surgit au soleil, sans que l'impur reptile,
De ses anneaux visqueux ne s'y colle d'abord,
Pour en saisir l'empreinte et lui donner la mort.
C'est elle qui, suivant son hypocrite usage,
Prenant de *Laffecteur* le corps et le visage,
Usurpait dans le peuple un honorable accueil
Et marquait les maisons de stupeur et de deuil.
Que faire? quel moyen de se garantir d'elle?
Son infernale griffe a calqué le modèle;
Une même encre a su tracer le même seing;
De tous ses attributs elle a pris le dessin;
Sur un moule pareil ses lettres sont formées :
Voilà son écusson et ses deux renommées;
Voilà ses deux palmiers avec leurs fronts touffus.
Le vaisseau, les canons roulant sur des affûts,
Jusqu'au *Cave dolum* qui la voit, qui l'accuse,
Et qui doit lui sembler la face de Méduse,

Tout s'y trouve; et voilà de quel noble blason
L'orgueilleuse faussaire illustrait son poison.

Tout à coup, pour sonder une trame si noire,
La Justice apparaît dans le laboratoire;
L'Analyse la suit : son art incontesté
Du fond de l'alambic tire la vérité.
Parmi de vieux flacons de squine et de mélasse,
Le licteur sur la fraude étend sa main de glace,
Et traîne par le cou le monstre palpitant
Vers l'auguste prétoire où le peuple l'attend,
Un peuple qui se presse aux pieds de la Justice,
Qui l'invoque, qui veut que sa voix retentisse,
Que son arrêt brûlant tonne, non pour venger
Les intérêts étroits d'un obscur étranger,
Mais pour sauvegarder, sous une forte égide,
L'honneur industriel, la bonne foi rigide,
Pour garantir le droit et la propriété
Non pas d'un homme seul, mais de l'humanité.

En ce moment, un drame imposant se déroule :
D'innombrables témoins, fendant l'épaisse foule,

Du barreau circulaire envahissent les bancs;
Les uns marchent, portés sur des pieds titubants,
Avec les yeux hagards, ou les paupières closes,
Tristes, flétris, couverts d'ulcères, d'exostoses,
Corrodés sur le front, sur les bras, sur les mains,
Ébauches de la mort, simulacres humains.
Voilà de Syphilis l'infaillible ravage,
Voilà ceux que gorgea le frauduleux breuvage.
Les autres sont entrés d'un pas ferme et joyeux,
Reflétant la santé par l'éclair de leurs yeux,
Avec un front viril et des lèvres rosées,
Et portant sous le bras leurs béquilles brisées;
De l'authentique Rob ceux-là burent le miel.
Tous ont prêté serment, la main levée au ciel.
A cet aspect, devant des preuves si précises,
La sagace Thémis, la reine des assises,
Ne saurait contenir son tonnerre incertain :
Avec un bruit qu'entend l'écho le plus lointain,
Il éclate, en glissant un reflet de sa teinte
Sur l'impassible front de la Vérité sainte,
Et tombe avec fracas sur la *Contrefaçon,*
Qui s'affaisse en mordant sa plume et son poinçon (6).

Ceci dans cette histoire est un grand épisode.
Mais l'heureux conquérant dont je suis le rapsode,
Et sur qui le destin veille avec tant de soin,
Ne s'est pas dit encor : Tu n'iras pas plus loin.
C'est peu qu'il ait porté sa course aventureuse
Au delà de l'Escaut, du Rhin et de la Meuse;
Que du peuple italique il visite le sol;
Qu'il soit acclimaté sous le ciel espagnol;
Que la terre d'Hellé sourie à sa présence;
Qu'il ait conquis les murs de la vieille Byzance,
Les minarets du Caire et d'Héliopolis;
Que, franchissant les mers pour traquer Syphilis,
Sur le sol d'Amérique il se présente en maître
Et lui donne la mort au lieu qui la vit naître;
C'est peu, tant qu'il lui manque un seul peuple : aujourd'hui,
Voilà qu'un monde entier va s'ouvrir devant lui,
Qu'un sol immensurable appelle ses victoires :
L'homme qui pour blason porte deux aigles noires,
Dont l'une se retourne avec un œil ardent
Vers le soleil qui monte et l'autre à l'occident;
L'homme qui tient en main, véridique symbole,
Un sceptre dont le poids fait incliner le pôle,
Et dont l'oreille entend, dans le public fracas,
La chute d'un atome au bout de ses États,

Le dieu de Pétersbourg a tourné la paupière
Vers le grand voyageur qui heurte à sa frontière :
« Approche, lui dit-il, mon domaine est le tien;
» Entre sans peur; c'est moi qui me fais ton soutien,
» Et ta voix peut partout en proclamer l'annonce;
» Dans mes steppes sans fin que ta marche s'enfonce;
» Par des chemins neigeux, bordés de sapins verts,
» Sillonne mes États, longe mes quatre mers;
» Dans Moscow rajeuni que ton char se promène;
» Traverse la Dwina, le Don, le Borysthène;
» Jusqu'au froid Samoyède ose pousser ton vol;
» Du golfe de Finlande aux confins du Mongol,
» De l'océan Arctique aux crêtes du Caucase,
» Va, circule. » Tel est l'impérial ukase (7).

Laissons le voyageur aux bords de la Newa.
Le monde maintenant sait en quels lieux il va;
Mais de quels lieux vient-il? mais de quel sanctuaire
Sort-il pour épancher le grand électuaire?
On l'ignore, ou, du moins, le vulgaire écarté
Jamais n'en visita la sainte obscurité.
C'est moi qui vais ouvrir ce mystère au profane
Et rendre aux yeux de tous son temple diaphane.

Puisque, tel que le Nil aux limoneux présents,
Il cache le berceau de ses dons bienfaisants,
Remontons, une fois, le courant de ses ondes
Descendons au secret de ses grottes profondes;
Suivez-moi : je connais ce ténébreux chemin.

Dans un placide abri du faubourg Saint-Germain,
Entre une cour livrée au lichen parasite
Et le clos d'un jardin que nul pied ne visite,
Se cache un hôtel sombre, austère monument
Habité par l'étude et le recueillement.
Quand le marteau de fer trouble cette demeure,
Un portier cénobite, après un long quart d'heure,
Vient à pas lents l'ouvrir, pourvu que par trois fois
De l'adepte suprême il ait compris la voix.
On entre; jusqu'à vous nul bruit humain ne glisse,
Nul volet n'est ouvert à l'aveugle édifice.
Puis, dès qu'on a franchi le vénérable seuil,
On s'avance, en plongeant un oblique coup d'œil
Dans des salons meublés du luxe d'un autre âge,
De gothiques miroirs qu'épouvante un visage,
De fauteuils où jamais l'homme ne vient s'asseoir.
Cependant la clarté prend les teintes du soir;

Vers les lieux consacrés à l'œuvre souterraine,
A travers la pénombre, un flambeau vous entraîne,
Par d'humides degrés, par des murs vermoulus
Où gravèrent leurs noms des visiteurs élus,
Des hommes réclamés par toute académie,
Les princes du savoir, les rois de la chimie,
Fourcroy, Darcet, Chaptal, Berthollet, Vicq-d'Azir.
On arrive. Les pieds sont las de parcourir
Un dédale fumeux de caveaux et de voûtes;
Les yeux de s'expliquer, sans les dénombrer toutes,
Ces machines d'airain, ces alambics profonds,
Ces pompes, ces fourneaux, ces mobiles siphons,
Ces frêles serpentins, ces épaisses cornues,
D'usages différents, de formes inconnues,
Qu'un génie invisible, aux ordres tout-puissants,
Échauffe, refroidit, mêle et croise en tout sens.
Là, dans un réservoir tombe la Seine entière (8);
Ici, par un long filtre, épurante gouttière,
Un liquide captif suinte avec lenteur;
Plus loin, le thermomètre, assidu moniteur,
Surveille les progrès d'un bouillonnant Vésuve.
A l'angle de ce mur, dans une immense cuve,
Se macère, en silence, un innombrable amas
De végétaux, enfants des plus lointains climats;

D'arbustes signalés par des vertus propices,
De feuilles qu'on arrache au fond des précipices,
Ou qu'un hardi sauvage atteint, à grand prix d'or,
Sur des pics inconnus à l'aile du condor.
Un homme, un homme seul aujourd'hui sur la terre,
De ce coûteux arcane est le dépositaire (9);
Et ne supposez pas que l'œuvre qu'il produit
Soit un enfantement d'un jour ou d'une nuit.
Ce n'est qu'après avoir traversé vingt épreuves,
Après avoir coulé par ruisseaux et par fleuves,
Après un cours suivi d'examens sérieux;
Ce n'est qu'après neuf jours, nombre mystérieux!
Qu'enfin le Rob arrive à sa vraie existence;
Que, parfait de couleur, de goût, de consistance,
Et vainqueur désormais des changements subis,
Il coule en or potable, en liquide rubis.

Je l'ai dit, pour remplir l'attente universelle;
Voilà le point central où naît et d'où ruisselle,
En se distribuant par cent mille rameaux,
La source qui guérit d'innumérables maux.
La flamme qui l'échauffe et lui donne sa teinte
Depuis qu'on l'alluma ne s'est jamais éteinte;

Les révolutions se suivent à grands pas;
Tout change au-dessus d'elle, elle ne change pas;
Depuis trois quarts de siècle elle sème ses ondes;
Et tant que Syphilis, par des canaux immondes,
Au genre humain, déchu de sa virilité,
Portera la douleur et la putridité,
Tant qu'on verra passer, du haut des Pyramides,
Le Nil irrigateur, dont les trésors humides
Couvrent l'antique sol qui finit au Delta;
Aussi longtemps, toujours sous le nom qu'il porta,
Du même réservoir sortant avec mystère,
On verra s'épancher aux deux bouts de la terre,
Avec la même force, à la même hauteur (10),
Ce fleuve intarissable et régénérateur.

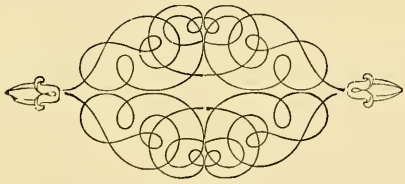

NOTES DU QUATRIÈME CHANT.

(1) En vain du fisc jaloux l'arbitraire sentence
Frappe de son index telle ou telle substance.

La Belgique est régie par nos codes, et tous les décrets promulgués de 1792 à 1814 y sont en vigueur, tant qu'ils ne sont pas abrogés par l'assemblée législative. Ainsi l'art de guérir et l'exercice de la pharmacie sont réglementés par les lois françaises de germinal an XI et de prairial an XIII. En conséquence, le Rob de Laffecteur, autorisé en France, est entré librement en Belgique jusqu'en 1846; époque où fut promulguée une loi sur les sucres qui interdisait l'entrée de la Belgique à tous les sirops étrangers, et à l'aide de cette restriction douanière le Rob se trouva prohibé.

(2) Afin qu'en ce grand jour la sagesse décide
Si le Rob est salubre ou s'il est homicide.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1849.

Discussion de la proposition de M. Thirion, relative à la prohibition du Rob de Laffecteur.

Présidence de M. VLEMINCKX.

M. LE PRÉSIDENT. L'Académie a entendu, par la lecture de la correspondance, qu'un de ses membres correspondants, M. le docteur Thirion, propose de demander au gouvernement de remplacer par un droit de douane convenable la prohibition dont est frappé le Rob de Laffecteur.

Cette proposition est d'une grande importance : les lois de douanes ont été appliquées avec sévérité, et le Rob a été complétement prohibé. Je dois vous dire que des membres qui, dans cette enceinte, se sont élevés avec le plus de force contre l'emploi de tout remède spécifique quelconque, font tous leurs efforts pour procurer à leurs malades le Rob de Laffecteur. En ce qui me concerne, j'ai été consulté par le gouvernement, et j'ai dû lui répondre qu'il est impossible que l'armée se passe de ce remède. Voulez-vous renvoyer la proposition de M. Thirion à l'avis d'une commission, ou voulez-vous en délibérer immédiatement?

M. François. Je crois qu'on peut délibérer immédiatement. Chacun a son opinion formée sur la valeur du Rob de Laffecteur.

M. le Président. Si la personne ne s'oppose à ce que la discussion soit immédiatement ouverte, je vais donner lecture de la proposition de M. Thirion :

« Messieurs,

» En 1778, la Société royale de médecine de Paris, après trois séries d'expériences publiques, accorda son approbation au Rob végétal dépuratif de Laffecteur, et le gouvernement français en ordonna l'emploi pour la marine. Depuis cette époque, l'expérience médicale, civile et militaire de tous les pays a suffisamment démontré la puissance prodigieuse que possède le véritable Rob de Laffecteur, de guérir les affections syphilitiques qui résistent à l'action de tous les agents thérapeutiques connus. Aussi n'est-ce pas sur ce point incontesté que je viens fixer un instant votre attention et réclamer votre intervention, mais bien sur la prohibition dont est frappé, en Belgique, ce composé médicamenteux.

M. Fallot. Messieurs, je ne me rappelle pas exactement dans quels termes l'Académie s'est prononcée sur cette question. Je ne sais pas non plus à quelle majorité de voix la prohibition du Rob a été obtenue. Mais ce que je sais, c'est que j'ai soutenu de toutes mes forces le maintien de ce médicament au nombre de ceux dont le gouvernement permet la distribution. Je me souviens d'avoir présenté un amendement conçu en ce genre, qui fut rejeté.

M. François. Je n'ai aucun souvenir non plus de la discussion qui eut

lieu au sujet du Rob de Laffecteur. Mais j'avoue que je trouve étrange qu'on ait défendu l'introduction d'un médicament dont les propriétés sont généralement admises.

Je suis convaincu que l'utilité de ce remède, sa nécessité même en certains cas est telle qu'on l'introduira, quoi qu'on fasse, en Belgique; il passera au-dessous et au-dessus de nos lignes de douanes.

(M Fallot remplace M. Vleminckx au fauteuil de la présidence.)

M. Vleminckx. Messieurs, je regrette que notre secrétaire, qui est en même temps commissaire du service de santé civil, ne soit pas présent; il vous donnerait quelques renseignements qui vous feraient vous étonner de ce qu'aucun membre ne prend ici la parole contre la proposition de M. Thirion. En effet, dans cette enceinte, se trouvent des membres des Commissions médicales provinciales. Eh bien! si ma mémoire est fidèle, M. le commissaire du service de santé civil m'a dit que le gouvernement était muni non-seulement de l'avis de l'Académie, mais de l'avis de toutes les commissions médicales, à l'exception d'une seule, peut-être, admettant la prohibition du Rob de Laffecteur.

J'ai eu l'honneur de vous dire tout à l'heure qu'en ma qualité d'inspecteur du service de santé militaire j'ai, quelle que fût l'opinion de l'Académie et des Commissions médicales, intercédé de toutes mes forces auprès du gouvernement pour qu'il refusât la prohibition qu'on lui demandait. Je lui ai exposé non pas un cas, mais cent cas où le Rob de Laffecteur avait sauvé, dans notre armée, les officiers les plus expérimentés. Je lui ai dit que, si on empêchait l'introduction de ce médicament dans le pays, on irait nécessairement se faire traiter en France, ou que l'on fabriquerait ici un Rob que les dupes avaleraient pour le Rob de Laffecteur.

M. François. Lorsqu'en 1828 une Commission formée par le gouvernement était réunie à Bois-le-Duc, la question qui nous occupe fut aussi mise en discussion, et l'honorable M. Fallot et moi nous combattîmes de toutes nos forces la prohibition du Rob, que demandaient les médecins hollandais. La Commission médicale du Hainaut tout entière, que je représentais dans cette assemblée, m'avait autorisé à en agir ainsi.

Je demande, Messieurs, que l'Académie prie le gouvernement de révoquer la prohibition qui frappe le Rob.

M. Vleminckx. Je suis obligé, au nom de l'humanité, de répondre à l'observation de l'honorable M. de Mersseman. Il prétend que la matière médicale possède d'autres médicaments aussi efficaces que le Rob de Laffecteur. Dans l'intérêt de l'armée et dans celui des contribuables, il n'est point d'essai que nous n'ayons fait, et constamment nous avons dû en revenir au Rob de Laffecteur, qui seul nous a procuré des succès.

M. François vient de dire que les Commissions médicales ne sont pas aptes à décider la question. Je crois qu'il y a dans un membre d'une commission médicale deux hommes : l'administrateur d'abord, le praticien ensuite. Ainsi, M. Seutin, comme membre de la Commission médicale du Brabant, a fait l'impossible pour faire prohiber le Rob ; et, comme praticien, en dehors de cette enceinte, il n'est pas d'efforts qu'il ne fasse pour se procurer ce remède. Il y a donc, je le répete, deux hommes dans le membre d'une Commission médicale : il y a l'administrateur puritain, disposé à prohiber tout ce qui a la moindre apparence d'un remède secret ; il y a, en second lieu, le praticien, qui sent la nécessité de secourir ses semblables. Quant à moi, quelle que soit la décision de l'Académie, je continuerai à faire tous mes efforts pour que le Rob cesse d'être prohibé, et pour que le pays ne soit pas privé d'un médicament qui a donné la vie et rendu la santé à un grand nombre de nos concitoyens.

M. de Mersseman. Je désire que l'Académie s'assure d'abord, par les moyens qu'elle jugera les plus convenables, que le Rob dont l'introduction sera permise est bien véritablement le Rob de Laffecteur, afin que la mesure dont il s'agit ne devienne pas un moyen de spéculation et de commerce, un moyen de vendre des sirops falsifiés.

M. Vleminckx. Les véritables propriétés du Rob de Laffecteur sont parfaitement connues. J'en appelle à tous les praticiens : il n'en est pas un seul qui n'ait eu l'occasion d'en faire usage. Dans tous les cas, je le répète, nous n'avons qu'une seule chose à faire, c'est de dire au gouvernement : « Il est utile que le Rob, le véritable Rob de Laffecteur, puisse être importé en Belgique. » Mais nous n'avons nullement besoin de faire *hic et nunc* une enquête sur la nature de ce Rob.

M. Seutin. Je demande qu'on ajourne le vote sur la question. On consultera la loi, et nous pourrons prendre une décision qui y soit conforme.

M. Vleminckx. Pardon, ce n'est pas ainsi que nous posons la question. Nous proposons que l'Académie demande au gouvernement, dans l'intérêt de l'art et de l'humanité, qu'il permette l'introduction dans le pays du Rob de Laffecteur.

Et à l'unanimité il fut décidé qu'on demanderait au gouvernement l'entrée libre du Rob de Laffecteur.

(3) Quelques-uns ont recours à ses bienfaits suprêmes
Pour leurs propres clients, que dis-je, pour eux-mêmes!

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE BELGIQUE.

Séance du 4 janvier 1851.

Voici en quels termes s'est exprimé l'honorable président, qui est en même temps inspecteur général du service de santé de l'armée :

Mais ici, je le comprends, j'ai quelques mots à répondre à ceux qui m'objecteraient que dans l'état actuel de la science, d'autres agents peuvent y être substitués sans inconvénient et avec fruit.

Que l'on soutienne qu'on doit y recourir moins souvent aujourd'hui que jadis, je le concéderai volontiers ; il y a une foule de raisons pour cela; mais lorsqu'on viendra prétendre que ce n'est pas un remède d'une grande utilité, je ne puis m'abstenir de déclarer à mon tour, que c'est fermer les yeux à la lumière et faire preuve sinon d'incapacité, à coup sûr d'inexpérience. Il est permis à des jeunes gens sortis fraîchement des bancs de l'École, de tenir un pareil langage ; ils n'ont vu le mal vénérien que par quelques-unes de ses faces, mais ceux-là ne le soutiendront pas, à coup sûr, qui ont eu à traiter entre autres ces épouvantables cachexies syphilitiques, rebelles à tous les moyens connus, et sous l'empire desquelles le corps tout entier marche lentement, mais sûrement, à une terrible et douloureuse désorganisation.

Messieurs, je regrette de devoir vous parler souvent de moi; mais ma position me le permet et m'en fait un devoir. Je suis depuis vingt ans le centre vers lequel viennent converger de nombreux rapports sur la syphilis constitutionnelle. Si je pouvais dérouler devant vous mes archives,

vous y constateriez, et l'honorable M. Tallois est là du reste pour l'affirmer, qu'il n'est pas un moyen, pas une médication auxquels on ait eu recours dans l'armée contre les phénomènes tertiaires de la maladie vénérienne, et que si nous avons été assez heureux pour obtenir quelques guérisons à l'aide d'autres agents que le Rob, force nous a été de permettre pour un grand nombre l'emploi de ce remède, en désespoir de cause, et lorsque tous les autres avaient échoué. Les bienfaits que nous en avons retirés sont immenses; j'en atteste ici tous les membres de l'Assemblée, qui ont appartenu ou qui appartiennent encore au service de l'armée; et pour le dire en passant, dans les cas où ce remède n'a pas parfaitement répondu à notre attente, il est rare que nous n'ayons pas eu à constater des écarts de régime ou l'inobservance des règles prescrites.

Certes, l'excellence du régime préconisé par Laffecteur ne saurait être contestée; mais nous avons eu plus d'une fois occasion d'imposer dans les syphilis constitutionnelles (M. Tallois est encore là pour le dire) cette sévérité de régime jointe à la cessation de toute médication, et, je vous le déclare, nous avons eu plus d'un échec à enregistrer. C'est alors, à bout de ressources, que nous permettions l'administration du Rob, dont les résultats tenaient souvent du merveilleux.

Faut-il pousser plus loin cette discussion? Mais alors je vous demanderai si nous avons bien bonne grâce de refuser des vertus spéciales à certains agents végétaux seuls ou associés, alors que nos connaissances en pharmacodynamie sont tellement limitées, que c'est à peine si nous connaissons, au point de vue thérapeutique, la valeur d'une seule substance sur cent du règne végétal? Est-ce que tous les jours nous ne découvrons pas quelque chose de nouveau à cet égard? Avons-nous donc le droit de faire tant les fiers et les dédaigneux?

Voulez-vous que je vous dise ma pensée tout entière? C'est que si M. Seutin, si vous tous vous aviez le malheur d'avoir une syphilis tertiaire, et que vous eussiez eu en vain recours à toute la médication antisyphilitique, vous demanderiez à cor et à cri le Rob pour vous sauver.

M. Seutin et plusieurs membres. Certainement, certainement.

M. Lombard. Moi pas, moi pas!

M. Vleminckx. A la bonne heure. C'est d'un Spartiate. Mais il me

suffit, pour mon argumentation, que M. Sentin fasse la déclaration qu'il vient de faire. J'en étais bien sûr, quant à lui. Il n'est pas homme, je le connais, à s'écrier : « Que je périsse plutôt que de devoir ma vie à un remède secret ! »

Laissez-moi vous dire enfin, Messieurs, que nous avons fait usage à plusieurs reprises, dans l'armée, du sirop de Cuisinier, de sirops de salsepareille de toute espèce, d'une foule de Robs, et qu'il a fallu toujours en revenir au Rob de Laffecteur.

(4) Puisqu'il est un besoin, une nécessité,
Puisse-t-il parmi nous avoir droit de cité !

Après des débats fort animés, l'Académie passe au vote et décide qu'elle demandera au gouvernement, dans l'intérêt de l'art et de l'humanité, qu'il permette la libre entrée du Rob en Belgique. (Voir, pour plus de détails, les journaux de médecine de Bruxelles et le *Moniteur belge* du 1er février 1849.)

Le gouvernement belge, déférant au vœu de l'Académie, *a levé la prohibition du Rob Laffecteur, par un arrêté royal du* 22 *mars* 1849.

Après de nouvelles discussions, on a tenté, en 1850, de faire rapporter cet arrêté en faveur du Rob ; mais le gouvernement belge a maintenu la décision de l'Académie du 29 janvier 1849, et ce remède entre librement en Belgique.

(5) De l'armée en ses mains confiant le salut,
Décrète son dictame affranchi de tribut.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. Clémentz, directeur de la pharmacie centrale de l'armée belge, à M. le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, 12, *rue Richer, à Paris.*

En vertu des ordres de M. le ministre de la guerre, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me fournir une caisse de Rob Laffecteur au prix offert par vous au département de la guerre le 2 *août* 1849.

Vous aurez soin, Monsieur, de faire cette expédition à mon adresse, pour être déposée à l'entrepôt à Bruxelles, et de recommander particulièrement aux Messageries de ne point acquitter les droits d'entrée sur ce Rob, attendu que le Ministre des finances en a ordonné l'entrée libre pour celui destinée au service sanitaire de l'armée.

Bruxelles, le 2 janvier 1850.

Le Directeur : Clémentz.

(6) Et tombe avec fracas sur la *Contrefaçon,*
Qui s'affaisse en mordant sa plume et son poinçon.

COUR D'APPEL DE BRUXELLES.

Contrefaçon du Rob de Boyveau-Laffecteur. — *Trois mois de prison, etc.*

(Audiences des 6, 7, 8, 20, 21 et 22 février 1851.)

La cour d'appel a consacré six audiences à une cause qui intéresse au plus haut degré le commerce français dans ses relations avec l'étranger. La question était celle-ci : Peut-on, soit en Belgique, soit ailleurs, tromper l'acheteur sur la nature d'une chose vendue à l'aide de fausses étiquettes et marques de fabrique, et accessoirement par d'autres moyens, quels qu'ils soient, servant de complément à la fraude? Cette question vient d'être résolue avec l'indépendance qui est inséparable de la justice dans tous les pays. Il s'agissait du *Rob de Laffecteur.*

ARRÊT DE LA COUR.

« Vu par la Cour l'acte d'appel interjeté, le 17 juillet 1850, par M. le procureur du roi près le tribunal de première instance de Bruxelles;

» Vu également l'acte d'appel interjeté le 20 du même mois par Jean-Népomucène-Adolphe Brunin-Labiniceau, âgé de 45 ans, pharmacien, né à Mons, demeurant à Bruxelles, montagne de la Cour, 5,

» Du jugement rendu le treize du prédit mois de juillet, par le tribunal de première instance de l'arrondissement de Bruxelles, lequel jugeant en matière de police correctionnelle, renvoie le prévenu du deuxième chef de

la prévention; le condamne à raison des premier et troisième chefs à une année d'emprisonnement, à une amende de deux cents francs et aux frais du procès, taxés à 902 francs 85 centimes.

» Ouï le rapport fait à l'audience du six février dernier par M. le conseiller Van Mons;

» Entendu Mes Orts fils et Sanckes pour le prévenu, et Mes Mascart et Vleminckx pour les parties civiles, dans leurs moyens respectifs.

» Ouï M. Keymolen, substitut du procureur général, en ses moyens et conclusions;

» Attendu qu'il résulte de l'instruction, que ce n'est pas un Rob Boyveau-Laffecteur quelconque, mais celui préparé et mis dans le commerce par le docteur Giraudeau que les plaignants ont entendu acheter;

» Que cela est d'autant moins douteux que le prévenu s'était annoncé comme unique dépositaire du remède, le seul véritable, disait-il, et avait mis en œuvre les moyens les moins délicats pour donner le change à cet égard aux acheteurs, et les induire en erreur;

» Attendu qu'il est constant qu'il a vendu aux parties civiles et autres du Rob autre que celui prémentionné, et qu'entre ces deux Robs il a été signalé des différences notables par les experts nommés par justice;

» Attendu que ces faits tombent sous l'application de l'article 423 du Code pénal, qui punit le fait de tromper l'acheteur sur la nature de toutes marchandises; que c'est en vain que l'on prétend que cet article ne peut être invoqué dans l'espèce;

» Qu'en effet l'article 423 est général et n'admet, ni dans son texte, ni dans son esprit, la restriction qu'on veut y apporter;

» Attendu que les lois de police qui, comme dans l'espèce, réglementent l'exercice de certaines professions qui réclament une surveillance plus étroite, ne dérogent pas aux lois générales, alors surtout que celles-ci n'ont rien d'inconciliable avec les premières;

» Par ces motifs et ceux du premier juge sur les points non réformés, la Cour, statuant, le condamne à *trois mois de prison* et à cinquante francs d'amende;

» Condamne Brunin-Labinieau aux dépens.

» Et faisant droit sur les conclusions des parties civiles :

» Attendu que d'après les circonstances de la cause, il y a lieu de réparations allouées par le premier juge, et qu'elles peuvent être équitablement évaluées pour le sieur H. Kreins à trois cent vingt-cinq francs, pour le sieur M. Duray à cent vingt-cinq francs, et pour le sieur S. Culot à cent soixante-quinze francs, y condamne le prévenu. »

(7) « De l'océan Arctique aux crêtes du Caucase,
» Va, circule. » Tel est l'impérial ukase.

GOUVERNEMENT RUSSE.

Traduction d'une lettre officielle, adressée par le ministère impérial des affaires étrangères à l'ambassade de Russie, à Paris, en date du 17 *janvier* 1851 :

« M. le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, à Paris, en transmettant, en juillet 1850, à M. le Ministre de l'intérieur différents documents qui constatent son privilége pour la préparation du Rob de Laffecteur, a sollicité l'autorisation de publier dans les journaux une annonce que le Rob de Laffecteur se vend à Saint-Pétersbourg, et à Odessa chez le pharmacien Kochler.

» Le conseil de médecine, appelé à porter son jugement sur cette affaire, n'a trouvé aucun empêchement à autoriser M. le docteur Giraudeau de Saint-Gervais de publier dans les journaux russes, dans des formes et des expressions convenables, les deux annonces précitées. Toutefois, le susdit conseil a cru devoir faire observer que les pharmaciens russes qui acquièrent à l'étranger le Rob de Laffecteur, soit du propriétaire lui-même, soit de ses mandataires, ne sauraient être privés de vendre ce remède conformément aux règlements établis.

» L'ambassade impériale est invitée à faire connaître cette décision à M. le docteur Giraudeau de Saint-Gervais.

» Pour traduction conforme,

» Le secrétaire d'ambassade,

» DE BALABINE. »

(8) Là, dans un réservoir tombe la Seine entière;
Ici, par un long filtre, épurante gouttière.

Détails sur le Laboratoire de la rue des Petits-Augustins, n° 9.

Le Rob est fabriqué depuis 1793 rue des Petits-Augustins, n° 9, Petit-Hôtel Persan.

Jusqu'en 1851, le laboratoire contenait quatre chaudières.

Le débit du Rob allant toujours en augmentant, il a fallu multiplier les appareils du laboratoire et recourir à l'emploi de dispositions ingénieuses, qui ont encore amélioré une fabrication déjà si remarquable et qui, en 1838, 39, 40, 41 et années suivantes, avait été l'objet du sérieux examen de professeurs de l'École de Pharmacie, de l'École de Médecine, et de membres de l'Académie nationale de Médecine.

Des travaux considérables ont donc été exécutés, et le laboratoire offre aujourd'hui un ensemble d'appareils dont la vue seule peut faire apprécier le mérite.

Les dépenses sont montées à près de 20,000 francs.

Il y a six chaudières dans le laboratoire actuel. Trois chaudières contiennent chacune 2,000 litres; elles servent à la digestion des plantes. L'eau est chauffée non par un foyer placé sous les chaudières comme avant 1851, mais par la condensation de la vapeur provenant d'une chaudière à basse pression qui marche avec une atmosphère (chaleur de 100 degrés centigrades) à une atmosphère un quart.

Les soupapes de sûreté s'ouvrent à une atmosphère et demie, degré de chaleur qui n'est jamais atteint.

En effet, deux manomètres métalliques de l'invention du sieur Bourdon, mécanicien à Paris, font connaître au chauffeur, avec une exactitude sans égale, la tension de la vapeur et ses moindres variations.

Ce système de manomètres a valu au sieur Bourdon une médaille à l'exposition de l'industrie à Londres.

Une de ces trois chaudières, contenant 2,000 litres, sert à la confection du Rob. La fonte du sucre s'y fait à l'aide d'un foyer particulier.

Trois autres chaudières évaporent au *bain-marie*, les liqueurs végétales fournies par les trois chaudières de *digestion*.

1° La grande chaudière ronde contient 600 litres.

2° La moyenne chaudière ronde, 450 litres.

3° La chaudière carrée contient 1,000 litres.

Un système de tuyaux avec robinets conduit la vapeur du *bain-marie* de la grande chaudière ronde :

1° Dans les trois chaudières où digèrent les plantes et en élève l'eau à 70, 75 degrés centigrades ;

2° Dans le *bain-marie* de la moyenne chaudière à évaporation ;

3° Dans le bain-marie de la chaudière carrée.

L'eau de ces bains-marie atteint le même degré de chaleur que celle du bain-marie de la grande chaudière. En effet, les deux manomètres des bains-marie marquent exactement la même pression.

La vapeur passe des bains-marie dans un grand réservoir contenant 1,200 litres d'eau et placé à 2 mètres au-dessus des diverses chaudières. L'eau chauffe à 75 et 80 degrés centigrades ; et par des tuyaux elle alimente les trois chaudières à digestion et les trois *bains-marie* des chaudières qui évaporent les liqueurs végétales.

Le grand réservoir est rempli d'eau de la ville au moyen d'un robinet flotteur. Cependant la dilatation de l'eau en chauffant en élève le niveau. L'eau alors s'écoule par un trop plein dans un second réservoir placé au-dessous et contenant 450 litres.

La vapeur par un tuyau passe du grand réservoir dans le petit et elle le fait bouillir. Enfin, par un dernier tuyau, elle va se perdre dans la cheminée du laboratoire, après avoir chauffé :

1° les trois chaudières *à digestion* contenant chacune 2,000 litres ;

2° Les trois chaudières à évaporation ;

3° Les deux réservoirs contenant de l'eau à 80 et 100 degrés centigrades.

Toutes ces chaudières marchent *à vase clos*, et un seul foyer *au charbon de terre* suffit pour produire les effets remarquables ci-dessus détaillés.

L'eau de la ville, employée depuis 1851, est filtrée au moyen du sys-

tème de filtration Souchon, perfectionné par le sieur Bernard [1]. L'appareil consiste en un tonneau de fer battu contenant les matières filtrantes. L'eau de la ville est amenée par un tuyau fixé à un bout de ce tonneau, et elle en sort *filtrée* par l'autre extrémité qui se termine en un tuyau conduisant l'eau à un premier, à un second étage même, tant est forte la pression des réservoirs de la ville.

Le Rob de Laffecteur se distingue de tous les produits pharmaceutiques par le soin qui est mis à sa préparation et par l'ensemble des appareils employés pour cet objet.

En effet, la *digestion* des plantes, avec une eau *renouvelée* jusqu'à leur *épuisement complet,* se fait pendant plusieurs jours, à 70 degrés centigrades et à *vases clos,* avec attraction des vapeurs à l'aide d'une longue cheminée d'aspiration.

L'évaporation des liqueurs et leur concentration à 6 degrés de l'aréomètre *Beaumé,* se font également à *vases clos,* plus au *bain-marie.*

Il en résulte un produit *parfait* des liqueurs *claires,* nullement *altérées* par l'action de l'*oxygène de l'air,* comme cela arrive toujours avec les procédés généralement suivis, ce qui oblige les praticiens à filtrer trois et quatre fois les liqueurs avant de les amener à la consistance d'extrait. (Voir tous les traités de pharmacie.)

Dans notre système d'appareils, l'évaporation des liqueurs fait à *vases clos* produit un résultat merveilleux. Des masses considérables d'*extractif végétal* à 6 degrés de l'aréomètre *Beaumé,* résultant de la concentration successive et séparée de l'eau employée à l'épuisement des plantes, ces masses d'extractif, dis-je, ont une saveur que le pharmacien instruit sait apprécier; elles sont d'une *limpidité* parfaite, sans trace de *principe amylacé,* bien que prises dans les chaudières où elles se concentrent.

Le Rob de Laffecteur est le résultat de cet extractif à 6 degrés *Beaumé,* joint à du *sucre blanc* pour sa conservation indéfinie.

Par un moyen particulier, j'évite la *clarification* qui nuit toujours à un sirop trop *chargé de principes végétaux;* le Rob marque 36 degrés *Beaumé,* et cependant sa limpidité égale celle d'un sirop d'agrément.

[1] Avant cette époque, on employait pour 120 francs d'eau filtrée de l'établissement du quai des Célestins.

MM. les Médecins et Pharmaciens qui ont visité le laboratoire et les nouvelles dispositions de 1851 ont apprécié la marche des appareils dont on vient de donner une faible idée.... Rien ne peut remplacer la vue.

Avec une permission spéciale du docteur Giraudeau, MM. les Médecins et Pharmaciens sont admis à visiter le laboratoire.

(9) Un homme, un homme seul aujourd'hui sur la terre,
De ce coûteux arcane est le dépositaire.

La propriété du Rob de Laffecteur se divisa, en 1793, en deux parts, et suivant acte passé par-devant Me Laîné, notaire, MM. Boyveau et Hoffmann eurent le droit de fabriquer et vendre concurremment le remède de Laffecteur autorisé en 1778 par lettres patentes de Louis XVI.

M. Giraudeau s'est rendu adjudicataire de la moitié de propriété du Rob possédée par les héritiers Boyveau, ainsi que le constate un acte authenthique passé devant Mes Dessaignes et Beaufeu, notaires, le 3 octobre 1842.

M. Giraudeau reconnaît qu'il lui a été remis toutes les pièces et le *secret* du remède dont il est parlé, sous la rubrique de l'entrée en jouissance...

Ledit *secret* déposé sous une enveloppe cachetée, sous le no 11 des papiers appartenant à des tiers, inventoriés au domicile de Me Forqueray, prédécesseur de Me Dessaignes. La formule, remise à M. le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, avait été déposée sous enveloppe scellée de trois cachets, et a pour suscription : — Déposé par moi Charles Boyveau soussigné, en exécution de l'art. 10 de l'acte de société fait entre ma mère et mes cohéritiers dans la succession de Pierre Boyveau, notre père, pour l'exploitation du remède connu sous le nom de Rob antisyphilitique. Paris, le 20 octobre 1828. Signé A.-C. Boyveau.

La seconde part de propriété du Rob possédée par M. Hoffmann, a été cédée au docteur Giraudeau, suivant acte notarié en date du 28 novembre 1849, enregistré le 6 décembre 1849; et dans cet acte il a été expliqué que M. Giraudeau serait à l'avenir seul et unique propriétaire du Rob dit de Laffecteur.

(10) Avec la même force, à la même hauteur,
Ce fleuve intarissable et régénérateur.

PROPRIÉTÉS DU ROB.

Le Rob Laffecteur guérit sans mercure les affections de la peau, dartres, scrofules, les suites de gales, ulcères, et les accidents provenant des couches, de l'âge critique et de l'âcreté héréditaire des humeurs, Comme dépuratif puissant, il convient pour les catarrhes de vessie, les rétrécissements et la faiblesse des organes provenants d'abus, d'injections ou de sondes. Comme antisyphilitique, le Rob guérit en peu de temps les écoulements récents ou rebelles qui reviennent sans cesse par suite de l'emploi du copahu, du cubèbe ou des injections qui répercutent le virus sans le neutraliser. Le Rob est surtout recommandé contre les maladies récentes, invétérées ou rebelles au mercure et à l'iodure de potassium.

Instruction pour l'emploi du Rob de Laffecteur.

On commencera par deux ou trois cuillerées à soupe matin et soir, une heure au moins avant ou après le repas ; le troisième jour, on augmentera d'une cuillerée matin et soir. Vers le dixième jour, on en prendra quatre le matin, quatre à midi et quatre le soir.

Une bouteille de litre peut être prise en huit, dix ou douze jours.

Ce Rob se prend *pur* ou étendu dans un demi-verre d'eau. Les femmes suspendront le traitement pendant l'époque de la menstruation. Les gens faibles ou de mauvaise constitution gradueront les doses selon la force de leur estomac. Il faut jamais augmenter les doses de manière qu'elles fatiguent. A doses convenables, le Rob tient le ventre libre. Pendant les accès de fièvre, on suspend le traitement. Les enfants de huit à quatorze ans commenceront par une cuillerée matin et soir.

Régime. — Voici les aliments que nous indiquons : Les viandes rôties ou bouillies, le poisson plat de mer, celui de rivière en général, le bœuf, veau, mouton, la volaille, les œufs frais ; en légumes, les pommes de terre, les carottes, les légumes frais de la saison. On peut boire un peu de vin rouge en mangeant. Il faut s'abstenir de liqueurs, champagne, charcuterie,

gibier, salades, cornichons, truffes, homard, poisson et viandes conservés, enfin de tout ce qui est excitant. Quant au café et chocolat, on peut en prendre à déjeuner, si l'on en a l'habitude.

Tisanes. — Au lieu de tisanes, on peut se borner à boire, dans la journée, quelques verres d'eau sucrée avec des sirops de cerise, de gomme, de guimauve ou de capillaire. Les personnes qui voudront ajouter au Rob l'action des tisanes, devront les faire par infusions et très-légères ; on doit les varier tous les dix ou quinze jours, et employer successivement le houblon, la pensée sauvage, la centaurée, la fumeterre ou la chicorée sauvage : une pincée de l'une de ces plantes suffit pour un demi-litre d'eau bouillante et on les sucre avec deux ou trois cuillerées de Rob. La salsepareille ne doit s'employer que pour les maladies constitutionnelles, à la dose de 30 grammes pour un litre d'eau. On peut aussi avec avantage prendre des décoctions de bardane ou de douce-amère, que l'on sucrera avec une cuillerée de Rob pour chaque verre.

Bains. — Les bains sont utiles dans presque toutes les maladies, on doit y ajouter 150 grammes ou 200 grammes de carbonate de soude ou quatre ou cinq litres de son. Pour les maladies de peau on emploiera des bains avec 100 à 150 grammes de sulfure de potasse.

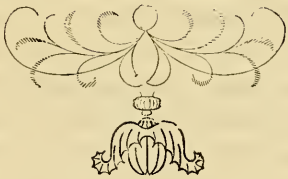
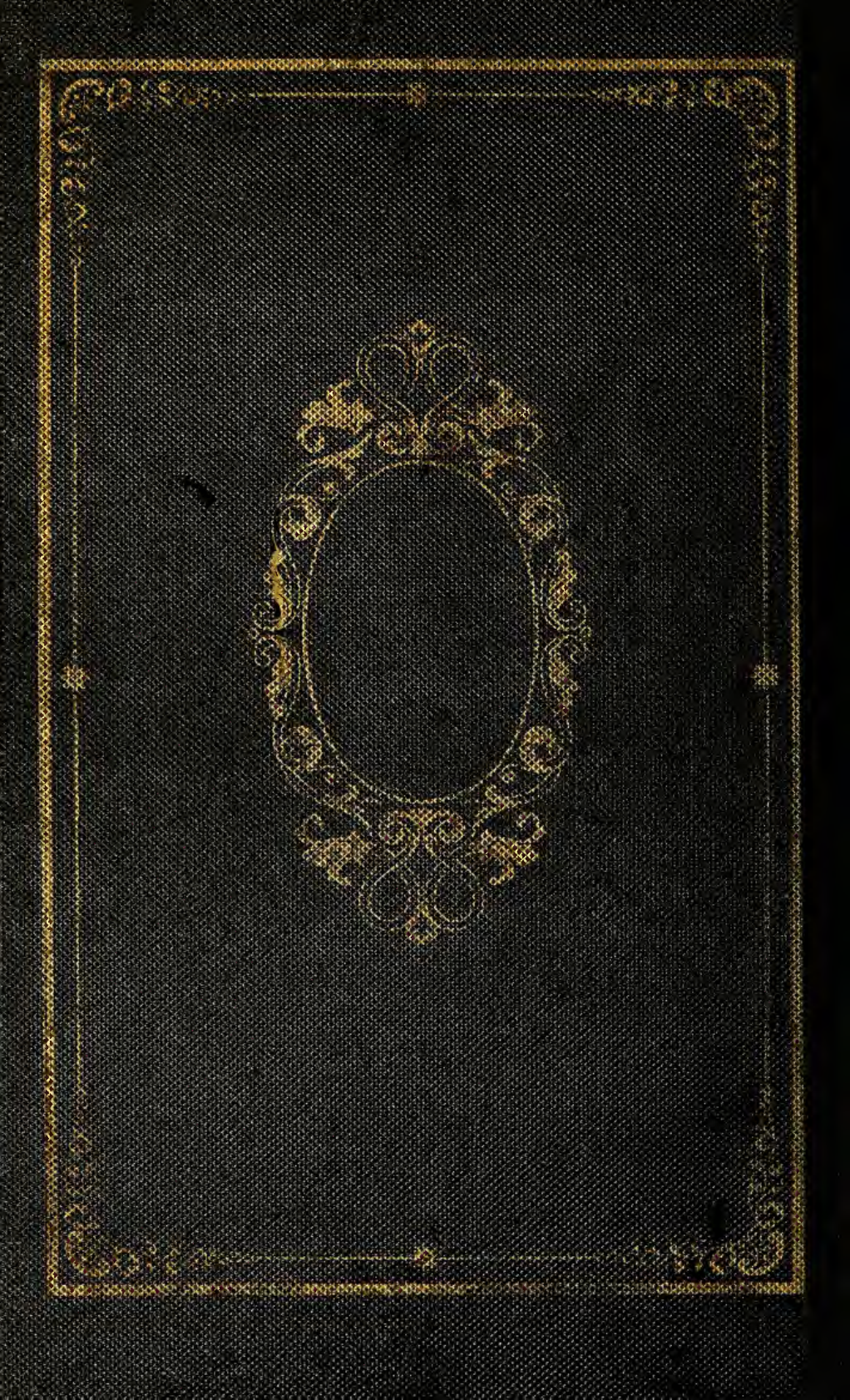
COUNTWAY LIBRARY OF MEDICINE
RC
201
B27
1851
RARE BOOKS DEPARTMENT